



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCÉS PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹ ET LE FONAREDD

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI et FONAREDD sont rappelées dans une note disponible publiquement [ICI](#).

Rapport Annuel PIREDD EQUATEUR Période du 01 janvier au 31 décembre 2025

Titre du projet :	<i>Programme Intégré REDD pour un développement résilient basé sur des moyens d'existence durables dans la Province de l'Equateur</i>
Numéro de référence MPTF du projet² :	00117600
Organisation de mise en œuvre :	FAO
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Mravili, Athman Représentant de la FAO a.i en RD Congo FAO Athman.Mravili@fao.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Eloma Ikoleki, Henri-Paul Assistant du Représentant de la FAO RD Congo, en charge des programmes FAO henripaul.elomaikoleki@fao.org

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand : Click or tap to enter a date.

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : Mars 2026

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre et les premières versions doivent être soumises au plus tard le 31 janvier de l'année suivante. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin et les premières versions doivent être soumises le 31 juillet.

Liste des abréviations

AP	Association Paysanne
AT	Aménagement du Territoire
ASEG	Analyse socio-économique selon le genre
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et Crédit
CAFI	Central African Forest Initiative
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CCPA	Conseil Consultatif Provincial de l'Agriculture
CCPF	Conseil Consultatif Provincial des Forêts
CFCL	Concession Forestière de Communauté Locale
CLD	Comité Local de développement
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable
COFIL	Comité de pilotage
CTMP	Comité Technique Multisectoriel Permanent
DPPEL	Division Provinciale de Pêche et Elevage
DPS	Division Provinciale de la Santé
ERND	Environnement Ressources Naturelles et Développement
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FC	Franc Congolais (devise)
FONAREDD	Fonds National pour la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et Dégradation
GASHE	Groupe d'Action pour la Sauvegarde de l'Homme et de son Environnement
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
Ha	Hectare (superficie)
HD	Haute Définition
LOA	Letter of Agreement (Lettre d'accord)
LOI	Letter of Intent (Lettre d'intention – CAFI/RDC)
MEDD	Ministère de l'Environnement et de Développement Durable
MGPR	Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours
MPTF	Multi-Partner Trust Fund (Fonds fiduciaire multi-donateurs)
OP	Organisation Paysanne
OPIM	<i>Operational Partner Implementation Modality</i> (Modalité de mise en œuvre avec partenaire opérationnel – FAO)
PAP	Population autochtone pygmée
PDL	Plan de développement local
PF	Planning familial

PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PGRN	Plan de gestion des ressources naturelles
PIREDD Equateur	Programme intégré REDD+ pour un développement résilient basé sur des moyens d'existence durable dans la Province d'Equateur
PSAT	Plan Simple d'Aménagement du Territoire
PSE	Paielements pour Services Environnementaux
PSG	Plan Simple de Gestion
PDPAP	Plan de Développement des Peuples Autochtones Pygmées
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PO	Politique de sauvegardes
REPALEF	Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière
REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière, la promotion de la préservation des stocks de carbone forestier, de la gestion durable des forêts et l'accroissement des stocks de carbone forestier
SC	Société civile
SIG	Système d'information géographique
SPFA	Solidarité pour la Promotion des Femmes Autochtones
TDR	Termes de référence
UGT	Unité de Gestion des Tourbières
UNFPA	United Nations Populations Fund
WWF	Fonds Mondial pour la Nature

Table des matières

1.	Données clés du projet	6
2.	Résumé des progrès réalisés par le projet	8
3.	Défis de mise en œuvre	11
3.1	Défis liés au contexte du pays.....	11
3.2	Défis inhérents au projet.....	11
3.3	Commentaires	12
4.	Evaluation de la performance du projet.....	13
4.1	Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique.....	13
4.2	Etat d’avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	26
5.	Résultats du Projet.....	33
5.1	Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	33
5.2	Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	36
6.	Communication et promotion	40
6.1	Illustration spécifique – Photos et vidéos HD.....	40
6.2	Stratégie et plan de communication	40
7.	Exécution financière	43
7.1	Décaissements.....	43
7.2	Suivi des Contrats	53
7.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines.....	54
7.4	Mobilisation de ressources.....	55
7.5	Audits.....	55
7.6	Révisions budgétaires.....	55
8.	Suivi évaluation et apprentissage du projet.....	55
8.1	État d’avancement du plan de suivi du projet	55
8.2	Évaluations	56
8.3	Intégration des leçons apprises.....	56
8.4	Révisions programmatiques (le cas échéant).....	57
9.	Thèmes transversaux.....	57
9.1	Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	57
9.2	Respect des standards environnementaux et sociaux.....	58
10.	Gestion des risques	63

10.1	Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	63
10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité	66
11.	Récapitulatif des livrables	67
12.	Annexes	68

1. Données clés du projet

Tableau 1. Données clés du projet

Titre du projet	<i>Programme Intégré REDD pour un développement résilient basé sur des moyens d'existence durables dans la Province de l'Equateur</i>
Numéro de référence MPTF du projet	00117600
Hyperlien du document de projet ²	https://drive.google.com/drive/folders/1fr3PZ_eiPX-qZ8vJkNXap46yXKlhFVqF?usp=drive_link
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Province : Equateur District (s) : Bikoro, Lukolela, Ingende, Bomongo, Bolomba, Basankusu et périphérie de Mbandaka Chefferie(s) : 15 Secteurs de 6 territoires inclus la périphérie de Mbandaka : <ul style="list-style-type: none"> • Bikoro : Ekonda, Lac Ntomba, Elanga • Bolomba : Losanganya, Dianga , Maponko • Bomongo : Ngiri , Djamba, • Ingende : Bokatola, Duali, Eungu • Lukolela : Lusakani, Mpama, Banunu • Basankusu : Basankusu • Périphérie de Mbandaka
Institutions ou ministères de tutelle	Gouvernement provincial de l'Equateur
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ³	FAO
Budget total du projet (USD)	25 200 000,00
Durée totale du projet (mois)	108
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	27/08/2019
Date de réception des premiers fonds du MPTF	28/08/2019
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	28/08/2019
Date de clôture initiale	31/12/2023
Date de clôture révisée le cas échéant	28/10/2028
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	4 095 667,23 USD
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	14 911 227,47 USD
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	93%

² L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

³ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	11 novembre 2025
	Insérer hyperlien si l'évaluation est publique

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Tableau 2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de rapportage (semestre ou année)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : Investissements agricoles respectueux de la forêt et améliorant les moyens d'existence des populations rurales, y compris des personnes vulnérables et marginalisées (femmes, peuples autochtones, etc.)	
1^{er} indicateur effet : L'agriculture sédentaire est développée via les paiements pour services environnementaux au travers des modèles viables et durables en zones de savanes et dans les jachères post-culturelles pour limiter l'agriculture itinérante sur brûlis en forêts naturelles et augmenter les revenus des populations grâce au développement des filières agricoles	
<p>153,5 ha des champs de multiplication 170 ha des champs des cultures vivrières établies 142 ha des champs d'agroforesterie 55 AVEC appuyés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 471,5 ha des champs de multiplication • 800 ha des champs des cultures vivrières établies (manioc, arachide, etc.) • 1413,5 ha des champs d'agroforestières installés • 55 AVEC appuyés • 1 500 ha de cultures pérennes • Règlement des PSE à l'intention de 693 planteurs et fermiers pilotes • Augmentation de revenus : 241 943 000 FC générés par la vente de chikwangue améliorée et PFNL • 400 ha de superficie sous technique agricole améliorée (fermes pilotes)
Effet 2 : Réduction de la part de bois-énergie provenant des sources non-durable	
Indicateur effet 2 : La production de bois énergie est faite à partir des sources durables d'approvisionnement (hors forêts naturelles), dans des boisements établis en périphérie des grands centres de peuplement et dans les savanes et les alentours des habitations en milieux ruraux	
<p>4 307,83 ha de savanes mises en défens pour des sources alternatives au bois énergie 1 607 foyers améliorés produits 20 personnes formées en techniques durable de charbon de bois 26 fours de carbonisation produits 270 foyers améliorés vendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 12 350,83 ha de savanes mises en défens • 8 424 foyers améliorés produits (3000 ménages) • 20 personnes formées en techniques durable de charbon de bois • 59 fours de carbonisation produits • 270 foyers améliorés vendus • 909 ha de bois-énergie • 01 registre de boisement énergétique • 01 stratégie de gestion des revenus générés par le PSE
Effet 3 : La déforestation et la dégradation issue de l'exploitation des forêts est réduite grâce à une gestion plus durable.	
Indicateur effet 3 : Les activités humaines à l'échelle du territoire sont planifiées et optimisées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et besoins en terres des communautés locales	
<ul style="list-style-type: none"> • 32 enquêtes socio-économique dans 32 CFCL • 32 inventaires multi ressource dans 32 CFCL • 13 768,27 ha sécurisés pour 10 nouvelles CFCL • 40 PSAT élaborés et validés • 01 stratégie provinciale de gestion des tourbières élaborée et validée 	<ul style="list-style-type: none"> • 32 enquêtes socio-économique dans 32 CFCL • 32 inventaires multi ressource dans 32 CFCL • 70 PSAT élaborés et validés • 01 stratégie provinciale de gestion des tourbières élaborée et validée • 296019,27 ha sécurisés pour 38 CFCL avec titres légaux • 14 Plans Simples de Gestion (PSG) de CFCL élaborés

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de rapportage (semestre ou année)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
	<ul style="list-style-type: none"> • 01 document stratégique de lutte contre la déforestation • 01 Conseil Consultatif Provincial des Forêts (CCPF) opérationnel
<p>Effet 5. Les activités humaines sont mieux planifiées permettant une optimisation de l'utilisation de l'espace et une diminution de l'impact sur les forêts</p>	
<p>Indicateur effet 3,5,6 : Les activités humaines à l'échelle du territoire sont planifiées et optimisées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et besoins en terres des communautés locales</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • 40 Plans Simple d'Aménagement du Territoire (PSAT) élaborés et validés, pour une superficie de 245 026,26 ha • 80 cartes participatives (limites des terroirs, affectation future) élaborées et validées dans les secteurs de Ekonda et Elanga • 16 dalots en cours de construction • 01 stratégie provinciale de gestion des tourbière élaborée et validée • 01 Plan de gestion des ressources naturelles (PGRN) du secteur de Bokatola élaboré, non encore validé • 35 micro-entreprises forestières de PFNL créés 	<ul style="list-style-type: none"> • 70 PSAT élaborés et validés en raison de 330 236,3 ha gérées en accord avec les règles de bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles • 173 cartes participatives élaborées et validées • 21 dalots construits sur l'axe Kalamba-Bokatola et 16 dalots en cours de construction • 01 PGRN du secteur de Bokatola élaboré, non encore validé. • 166 micro-entreprises forestières PFNL créés et appuyés • 01 document provincial d'axes d'orientation stratégique pour l'aménagement du territoire • 14 Plan Simple de Gestion (PSG) validés pour 14 CFCL • 38 CFCL avec titres légaux, soit une superficie de 296019,27 ha de forêts sécurisées • 01 déclaration des Gouverneurs sur la protection des tourbières • 01 stratégie provinciale de gestion des tourbière élaborée et validée
<p>Effet 6. Les <i>droits fonciers</i> permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole</p>	
<p>Indicateur effet 3,5,6 : Les activités humaines à l'échelle du territoire sont planifiées et optimisées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et besoins en terres des communautés locales</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • 40 Plans Simple d'Aménagement du Territoire (PSAT) élaborés et validés, pour une superficie de 245 026,26 hectares • 80 cartes participatives (limites des terroirs, affectation future et occupation du sol) élaborées et validées dans les secteurs des Ekonda et Elanga, • 32 enquêtes socio-économiques dans 32 CFCL • 32 inventaires multi ressource dans 32 CFCL • 10 nouvelles CFCL avec titres légaux 	<ul style="list-style-type: none"> • 70 PSAT élaborés et validés en raison de 330 236,30 ha gérées en accord avec les règles de bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles • 173 cartes élaborées et validées • 32 enquêtes socio-économiques dans 32 CFCL • 32 inventaires multi ressource dans 32 CFCL • 38 CFCL avec titres légaux, soit une superficie de 296019,27 ha de forêts sécurisées, • 14 Plan Simple de Gestion (PSG) validés pour 14 CFCL.
<p>Effet 7. La pression humaine sur les forêts, liée aux phénomènes migratoires et à la dynamique démographique est réduite</p>	
<p>Indicateur effet 7 : Les populations locales et peuples autochtones ont accès à l'information et aux services d'appui au choix libre et éclairé à la contraception (éducation, promotion de l'entrepreneuriat féminin, coopérative agricole)</p>	

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de rapportage (semestre ou année)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<ul style="list-style-type: none"> • 150 femmes (PAP et bantous) formées sur l'alphabétisation • 150 femmes (PAP et bantous) formées sur la conduite du jardin de case • 488 personnes (372 femmes et 116 hommes) formées sur la domestication de <i>fumbwa</i> • 24 personnes (22 hommes et 2 femmes) formées sur l'apiculture • 125 personnes de la communauté locale (32 hommes et 93 femmes) formées sur l'entrepreneuriat et la gestion d'une organisation paysanne 	<ul style="list-style-type: none"> • 300 femmes formées en alphabétisation et apprentissages culinaire • 150 femmes (PAP et bantous) formées sur la conduite du jardin de case • 488 personnes (372 femmes et 116 hommes) formées sur la domestication de <i>fumbwa</i> • 24 personnes (22 hommes et 2 femmes) formées sur l'apiculture • 160 personnes de la communauté locale (36 hommes et 122 femmes) formées sur l'entrepreneuriat et la gestion d'une organisation paysanne • 3 513 personnes ayant été formées sur la planification familiale et ayant accès aux intrants contraceptifs • 108 enfants malnutris pris en charge • 72 prestataires cliniques et communautaires formés • Renforcement des capacités de 32 prestataires communautaires en planning familial (PF) • Renforcement des capacités de 40 prestataires cliniques en PF • Sensibilisation des communautés sur la PF, la campagne d'offre gratuite des contraceptifs à travers 2 radios communautaires locales dans les zones de santé de Ntondo et d'Iboko • Dotation en matériels d'alphabétisation et apprentissage des métiers (de coupe et couture) pour 150 apprenants identifiés dans les secteurs de Elanga, Ekonda et Bokatola à raison de 50 apprenants par secteur • Sensibilisation de la population sur l'éducation nutritionnelle et démonstration culinaire dans les zones de santé de Ntondo et d'Iboko qui a connu la participation de 58 bénéficiaires • 02 réunions du comité technique multisectoriel permanent en PF (CTMP PF) • Acquisition des intrants contraceptifs grâce à la collaboration entre la FAO et l'UNFPA
<p>Effet 8 : La bonne gouvernance est assurée permettant une mise en œuvre effective, transversale et intégrée, transparente, équitable et durable de REDD+, basée sur les résultats, et intégrant l'information, la consultation, la participation et l'appropriation de toutes les parties prenantes, y compris équitablement entre les femmes et les hommes.</p>	
<p>Indicateur effet 8 : La gouvernance est améliorée à travers le renforcement des capacités des services techniques décentralisés (Ministères de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement) et la mise en place des structures communautaires locales de gestion représentées selon les cas, par des Comités Locaux de Développement (CLD) et des Associations et organisations paysannes (AP/OP)</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • 22 CLD ont été installés impliquant 1 867 femmes, 3 031 hommes et 105 populations autochtones • 36 agronomes (36 hommes) formés sur les techniques agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> • 190 CLD installés • 98 agronomes (98 hommes) formés dans la zone du projet, sur les techniques agricoles durables ; • 20 charbonniers (20 hommes) formés

Progrès ou résultats obtenus au cours de la période de rapportage (semestre ou année)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<ul style="list-style-type: none"> • 20 charbonniers (20 hommes) formés • 02 Comités Agricole Rural de Gestion (CARG) installé dans le secteur du Lac Ntomba et de Elanga • 160 personnes (130 hommes et 30 femmes) et membres des comités directeurs des CLD formées sur le fonctionnement des CLD • 136 personnes (117 hommes et 19 femmes) membres du comité directeur des CARG formées sur le fonctionnement des CARG • 488 personnes (372 femmes et 116 hommes) formées sur la domestication de <i>fumbwa</i> (<i>Gnetum africanum</i>) • 125 personnes de la communauté locale (32 hommes et 93 femmes) formées sur l'entrepreneuriat et la gestion d'une organisation paysanne • 24 personnes (22 hommes et 2 femmes) formées sur l'apiculture • 01 session du Conseil Consultatif Provincial des Forêts (CCPF) • 02 sessions du Conseil Consultatif provincial d'Agriculture organisées (CCPA) 	<ul style="list-style-type: none"> • 08 Comités d'Agriculture Rural de Gestion (CARG) installés dans 7 secteurs • 385 membres des comités directeurs des CLD formés, • 136 personnes (117 hommes et 19 femmes) membres du comité directeur des CARG formées sur le fonctionnement des CARG • 488 personnes (372 femmes et 116 hommes) formées sur la domestication de <i>fumbwa</i>. • 160 personnes de la communauté locale (36 hommes et 122 femmes) formées sur l'entrepreneuriat et la gestion d'une organisation paysanne • 24 personnes (22 hommes et 2 femmes) formées sur l'apiculture • 04 Plans de Développement local (PDL) et 01 Plan de Développement des Peuples autochtones Pygmées (PDPAP) élaborés et validés et 01 PDL en cours de finalisation • 01 Conseil Consultatif Provincial des Forêts appuyé et fonctionnel • 01 Conseil Consultatif provincial d'Agriculture installé et opérationnel (CCPA) • 01 Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours mis en place et opérationnel • 01 stratégie genre élaborée • 01 organisation paysanne de peuple autochtone pygmée (PAP) créée pour améliorer la chaîne de valeur de PFNL (<i>Gnetum africanum</i>)

3. Défis de mise en œuvre

3.1 Défis liés au contexte du pays

La mise en œuvre du PIREDD dans les zones à accès majoritairement fluvial est confrontée à de fortes contraintes logistiques et saisonnières limitent la régularité des activités, augmentent les coûts opérationnels et affectent le suivi-évaluation des interventions.

3.2 Défis inhérents au projet

Le principal défi inhérent au projet a été de relancer les activités après une année d'interruption due à la négociation des financements et à la préparation de la seconde phase. Cette situation a nécessité le recrutement de nouveaux employés au sein du partenaire de mise en œuvre, le WWF, et a engendré une certaine incertitude chez les bénéficiaires. Afin de limiter les impacts de cette transition, la FAO a renforcé la communication avec les bénéficiaires et accompagné la reprise progressive des activités du projet.

3.3 Commentaires

Le changement des modalités contractuelles entre la FAO et le WWF, passant d'une LOA à un OPIM, a eu un impact sur les délais de décaissement des fonds destinés à la mise en œuvre des activités d'investissement. L'acceptation des termes de l'OPIM a en effet nécessité des vérifications approfondies relatives aux exigences contractuelles et à l'éligibilité du WWF, ce qui a temporairement retardé l'exécution des activités.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

Tableau 3. Tableau évaluation de la performance

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
Produit 1. Gouvernance : La gouvernance est améliorée à travers le renforcement des capacités des services techniques décentralisés (Ministères de l'agriculture, du développement rural et de l'environnement) et la mise en place des structures communautaires locales de gestion représentées selon les cas, par des Comités Locaux de Développement (CLD) et des Associations et organisations paysannes (AP/OP)												
Produit 1.1	Nombre de structures de gouvernances créées, renforcées et fonctionnelles, ventilés par type [CLD, CARG et conseil consultatif (dans lesquelles les femmes et peuples autochtones sont représentés à au moins 40%) [G.1]	165 CLD	50 CLD	22 CLD	255 CLD	305 CLD	333 CLD	355 CLD	455 CLD		Voir annexe Compte rendu COPIL	Le COPIL a décidé de limiter l'installation des CLD et renforcer les capacités des CLD déjà installés. La question est en cours d'examen au niveau du CRP du FONAREDD. Les 22

⁴ Préciser l'unité.

⁵ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2021

⁶ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2022

⁷ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2023

⁸ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

⁹ Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

¹⁰ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
												CLD installés sont les restes de CLD prévus en 2024 .
		1 CARG	1 CARG	2 CARG	4 CARG	6 CARG	6 CARG	8 CARG	10 CARG	N/A		1 CARG secteur d'Elanga et 1 CARG prévu en 2024 dans le secteur du Lac Ntomba, mais installé en 2025
		1 CCPF	2 sessions	0 session	2 sessions	2 sessions	3 sessions	3 sessions	9 sessions	N/A		
		1 CCPA	2 sessions	2 sessions	0	1 session	2 sessions	4 sessions	8 sessions	N/A		
Produit 1.2	Nombre de personnes participant activement à ces structures de gouvernance, ventilé par type [G.2]	N/A	N/A	Femme : 2 928 Homme : 4 853 PAP : 1 601		Femme : 2 000 Homme : 3 000 PAP : 1 000	Femme : 2 989 Homme : 5 355 PAP : 1 701	Femme : 5 917 Homme : 10 208 PAP : 3 302	Femme : 2 000 Homme : 3 000 Jeune : 4 000 PA : 1 000	N/A		Participation aux réunions/formation/ateliers : CLD, CARG, OP/AP
Produit 1.3	Nombre de services techniques partenaires formels du projet avec qui sont passés des contrats de performance [G.3]	N/A	N/A	3 services	1 service	8 services	10 services	13 services	N/A	N/A		En 2025 3 services : - Div. AF. Social, - Inspection Provinciale de l'Agriculture, - Division provinciale de pêche et élevage

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
Produit 1.4	Nombre d'arbitrage réalisés par les structures de gouvernance pour assurer le respect des pratiques [fonctionnement du MGPR]	N/A	N/A	0	0	2	3	3	2	N/A		Un arbitrage relatif à un conflit de limites a été réalisé et est déjà intégré dans la composante <i>Aménagement du territoire</i> .
Produit 1.5	Nombre de services techniques équipés et opérationnels (Brigades Foncières, Services AT provinciaux et de territoire, Services Agriculture provinciaux, de Territoire et de Secteur, Services de l'Environnement [G.4])	N/A	N/A	3 service	1 service	8 services	4	10 services	N/A	N/A	Nn	Les matériels informatiques (ordinateurs, desktop, vidéoprojecteur, imprimantes et kit solaire, ont été commandés et livrés au bureau de la FAO Kinshasa, leur acheminement à Mbandaka est prévu à la fin du mois de février
Produit 1.6	Nombre de réunions de COFIL du projet [G.6]	0	2 réunions	2 réunions	5	7	8	10	16	N/A		28/03/2025 19-21/11/2025

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
Produit 1.7	Nombre de réunion du comité de gestion du projet [G.7]	0	2 réunions	2 réunions	3	5	7	9	8	N/A		18-19/02/2025 23/10/2025
Produit 2 : Les activités humaines à l'échelle du territoire sont planifiées et optimisées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et besoins en terres des communautés locales												
Produit 2.1 :	Nombre de plan d'AT et de gestion des ressources naturelles élaborés et validés, par terroir [AT.1]	00	30 PSAT	40 PSAT	06 PSAT	30 PSAT	30 PSAT	70 PSAT	151 PSAT	N/A	Voir annexe	40 PSAT réalisés (30 de 2024 et 10 de 2025). Certains terroirs dans les concessions forestières n'ont pas pu être aménagés, d'où la non-atteinte de la cible de 70 PSAT. Avec un bateau, le reliquat de 2025 sera réalisé en 2026, ainsi que la nouvelle cible de l'année.
	Superficies (ha) sous plans d'Aménagement du Territoire élaborés. [AT.2]	00	N/A	245 026,26 ha	23 197,28 ha	85 210,04 ha	85 210,04 ha	330 236,31 ha	N/A	N/A		
	Superficie de chaque catégorie d'affectation des terres par les PSAT [AT.3]	00	N/A	Zone de protection : 11 530,61 ha	Zone agricole: 6 371,14 ha	Zone d'habitation : 1 626,89 ha	Zone d'habitation : 1 626,89 ha	Zone de protection : 31 099,5 ha	N/A			

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
				Zone de production ligneuse : 9 062,02 ha Zone d'habitation : 1 997,33 ha Zone de conservation : 190 786,4 ha Zone de développement Rural : 27 623,99 ha Concession forestière industrielle : 2 904,8 ha	Zone de conservation : 14 803,09 ha Zone de production ligneuse : 1 689,35 ha Zone d'habitation : 280,24 ha Zone de protection : 53,46 ha	Zone de conservation : 30 437,86 ha Zone de développement rural : 9 930,33 ha Zone de production ligneuse : 8 122,25 ha Zone de protection : 19 568,89 ha Domaine public de l'Etat : 32,78 ha CFCL : 3 819,9 ha	Zone de conservation : 30 437,86 ha Zone de développement rural : 9 930,33 ha Zone de production ligneuse : 8 122,25 ha Zone de protection : 19 568,89 ha Domaine public de l'Etat : 32,78 ha CFCL : 3 819,9 ha	Zone de production ligneuse : 17 184,27 ha Zone d'habitation : 3 624,22 ha Zone de conservation : 221 224,3 ha Zone de développement Rural : 37 554,32 ha Domaine Public Etat : 32,78 ha Concession forestière industrielle				

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumularif) ⁶	Valeur 2024 (en cumularif) ⁷	Valeur actuelle (en cumularif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
				Zone conflictuelle : 939,76 ha Zone de savanes mises en défens : 181,36 ha		Concession forestière industrielle : 11 671,19 ha	Concession forestière industrielle : 11 671,19 ha	: 14 575,99 ha CFC : 3 819,85 ha Zone conflictuelle : 939,76 ha Zone de savanes mises en défens : 181,36 ha				
Produit 2.2	Superficie impactée par les infractions aux dispositions majeures des PSAT [AT.5]	00 ha	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	100 ha	N/A		Aucune analyse faite pour connaître les superficies impactées, car les PSAT ne sont pas encore mise en œuvre.
Produit 2.3	Nb d'infrastructures construites, réhabilitées, entretenues [AT.7]	N/A	15 dalots	0 dalots	21 dalots	21 dalots	21 dalots	21 dalots	51 dalots	N/A		16 dalots sont en cours de construction sur l'axe Bokatola - Boimbo - Makako et

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
												seront achevés d'ici le mois de mai 2026
Produit 2.4	Nb de procédures d'arbitrage pour résoudre les conflits d'usage des terres [AT.9]	N/A	5	1	00	00	00	01	10	N/A		Une procédure encore d'instruction pour la résolution d'un conflit de terre dans le secteur d'Elanga, territoire de Bikoro
Produit 2.5	Nombre de plan d'AT et de gestion des ressources naturelles élaborés et validés, par secteur [AT.1]	N/A	1 PGRN	0 PGRN	NA	NA	0 PGRN	0 PGRN	3 PGRN	N/A		Le PGRN du secteur de Bokatola est finalisé et sa validation est prévue au cours de la session de février du CCPF
Produit 2.6	Nombre de plan d'AT et de gestion des ressources naturelles élaborés et validés : carte des terroirs villageois [AT.1]	223 cartes	60 cartes	80 cartes	18 cartes	133 cartes	133 cartes	173 cartes	466 cartes	N/A		Deux cartes produites par PSAT (40x2 = 80 cartes)
Produit 3 : Les stocks de carbone forestier et les zones de tourbières sont sauvegardés grâce à la promotion de la foresterie communautaire												
Produit 3.1.	Superficies à vocation de gestion forestière durable – à travers les CFCL [FOR.1]	312 000 ha	197 749,00 ha (Cible totale du projet)	13 768,27 ha	282 251 ha	282 251,00 ha	296 019,30 ha	309 787,57 ha	480 000,00 ha	N/A		Nous transmettrons tous les shapefiles dans un bref délai, ceux-ci étant en

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
												cours d'harmonisation.
Produit 3.2.	Nombre de personnes habitant dans les zones de foresterie communautaire formalisées [FOR.2]	N/A	N/A	2 548 personnes	N/A	N/A	N/A	2 548 personnes	9 600 personnes	N/A		
Produit 3.3.	Superficies effectivement protégées par les pares-feux [FOR.3]	7 000 ha	10 000 ha (Cible totale du projet)	4 307,83 ha	5 126,00 ha	8 043,00 ha	8 043,00 ha	12 350,83 ha	20 043,00 ha	N/A		Le processus de caractérisation des savanes en cours pour orienter les coupes feux dans les nouvelles zones identifiées
Produit 3.4.	Nombre de CFCL possédant un Plan simple de gestion forestière durable [FOR.4]	0	70 CFCL (Cible totale du projet)	0	10	14	14	14	84	N/A		Analyses et élaboration des rapports des enquêtes socio-économiques selon le genre, analyses et élaboration de rapports de priorités de développement local, encodage, analyses et élaboration des rapports des inventaires multi ressources en cours.

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
Produit 3.5.	Superficies forestières (ha) placées sous conservation, totale et a) A l'intérieur d'une CFCL b) Au sein d'un PSAT (terroirs villageois [FOR.5])	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A		Les CFCL et PSAT définissent les zones de conservation pour une utilisation future, et non des zones de conservation totale.
Produit 3.6.	Pourcentage de PSAT auxquels sont associés des guides de bonnes pratiques de Gestion Naturelle des ressources [FOR.6]	N/A	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100%	100%	N/A		Les règles de bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles sont intégrées dans les PSAT élaborés et validés
Produit 3.7.	Nombre total de bénéficiaires indirects, ventilé par genre et type (CFCL) [FOR.7]	NA	30 000	22536 personnes Homme : 12126 Femme : 10410	960	960	960	23496	N/A	N/A		28 CFCLs considérées
Produit 4 : L'agriculture sédentarisée est développée via les paiements pour services environnementaux par des modèles viables et durables en zones de savanes et dans les jachères post-culturelles pour limiter l'agriculture itinérante sur brûlis et augmenté les revenus des populations grâce au développement des filières agricoles												
Produit 4.1	Nombre de bénéficiaires / ménages directs, ventilés pour toutes les activités d'appui agricole	NA	N/A	1 924 personnes	N/A	28 000 personnes	28 928 personnes	30 222 personnes	35 000 personnes	N/A		Le rapport semestriel incluait à la fois les bénéficiaires directs

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
												et indirects. Le présent rapport ne considère que les bénéficiaires directs.
Produit 4.2	Superficie consacrée à la production de plants (pépinières) [AG.1]	01 ha	01 ha	01 ha	01 ha	01 ha	01 ha	01 ha	01 ha	N/A		
Produit 4.3.	Superficies d'agriculture durable réalisées : plantations agroforestières (AG.3)	2 000ha	1 091 ha	142 ha	00	1 210 ha	1 271,5 ha	1413,5 ha	3 401 ha	N/A		Retard de réception de fonds entre FAO et WWF, dû aux processus OPIM.
Produit 4.4.	Superficies de champs de multiplication de semences améliorées établis (par saison de culture et en cumulé) [AG.1]	200 ha avec en moyenne 30-40 ha par saison culturale Manioc : 20-30 ha par saison Arachide : 1-5 ha par saison Maïs : 5-20 ha par saison	200 ha	153,5 ha	118 ha	200 ha	318 ha	471,5 ha	200 ha	N/A		10,5 ha d'arachides ; 10,5 ha de maïs et 132 ha de parc à bois de manioc
Produit 4.5.	Superficies vivrières établies sous variétés améliorées dans le complexe rural (hors agri-multiplication) [AG.2]	630 ha	200ha	170 ha	630 ha	630 ha	630 ha	800 ha	1 080 ha	N/A		Retard de réception de fonds entre FAO et WWF, dû aux processus OPIM.
Produit 4.6.	Superficies d'agriculture durable réalisées : cultures pérennes sans	1500ha	1 750 ha	Voir Produit 4.3	1000 ha	1 500 ha	1 500 ha	1 500 ha	3 250 ha	N/A		Les plants de cacao distribués sont

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumulatif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
	déforestation superficies sous techniques agricoles améliorées et durables (fermiers pilotes) (AG.3)											cultivés en association avec d'autres cultures (agroforesterie). On n'a pas repris cela ici pour éviter le double comptage.
Produit 4.7.	Nombre de bénéficiaires directs, pour la mise en place de cultures pérennes sans déforestation [AG.4]	N/A	200 fermiers	0	293 fermiers	200 fermiers : agroforesterie	400	400	620	N/A		Les palmiers à huile (60 000 plants) sont en pépinières, ce n'est qu'après que les fermiers seront impliqués.
		N/A	693 planteurs	672	N/A	693 planteurs	693	1 365	2 500	N/A		Il s'agit de 672 planteurs qui ont reçu les plants de cacao introduits en agroforesterie.
Produit 5 : La production de bois énergie est faite à partir des sources durables d'approvisionnement (hors forêts naturelles) dans des boisements établis en périphérie des centres urbains et dans les alentours des habitations en milieu rural												
Produit 5.1	Superficie de régénération forestière en savane par mis en défens [E.1]	7 000 ha	N/A	4 307,83 ha	3 550 ha	8 043 ha	8 043 ha	12 350,83 ha	14 000 ha	N/A		Des pépinières d'acacias et d'autres espèces d'arbres d'intérêt social sont installées. Cette

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
												valeur est sensée augmentée cette année.
Produit 5.2.	Superficies de plantation à vocation totale ou partielle bois énergie [E.2]	3 000 ha	600 ha	00	00	909 ha	909 ha	909 ha	1 743 ha	N/A		721 600 plants d'acacia sont installés en pépinière. la transplantation est prévue d'ici juin 2026.
Produit 5.3.	Nombre de bénéficiaires directs des solutions de cuissons propres [E.3]	5 000	2 000 ménages	1 607 ménages	3 500	6 017	6 817	8 424	11 017	N/A		
Produit 5.4.	Nombre de solutions de cuissons propres distribués foyers culinaires améliorés produits [E.3]	10 000	3 000 foyers améliorés	270 foyers améliorés distribués	3 500	6 017	6 817	7 087	11 017	N/A		Sur 1607 foyers produits, 270 foyers ont été vendus
Produit 5.5.	Nombre de bénéficiaires directs / indirects, ventilé par genre et type (minorité) dont : a) Paysans, charbonniers et entrepreneurs de charbonnage formés aux techniques de carbonisation améliorées [E.3]	N/A	220 personnes	20 personnes (hommes)	-	300	312	332	820	N/A		Une formation pratique dans un site de boisement à Iyembe Monene. L'activité continue avec l'identification des sites de boisement énergétique durable

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
												pour la formation des charbonniers
Produit 6. Démographie Les Populations locales et peuples autochtones ont accès à l'information et aux services de planning familial (éducation, promotion de l'entreprenariat féminin, coopérative agricole)												
Produit 6.1	Prévalence contraceptive moderne augmentée	10 %	-	-	-	50 %	50 %	50 %	10 %	N/A		Non reconduit
Produit 6.1	Proportion de la population cible ayant été formée et ayant accès aux intrants PF augmentée	N/A	-	-	-	50 %	20 %	20 %		N/A		Non reconduit
Produit 6.1	Nombre des personnes (femmes et peuples autochtones) formés en alphabétisation et apprentissage culinaire	N/A	267	150 femmes	-	150	150	300 femmes		N/A		La composante n'a été reconduite qu'au courant de l'année 2025, dans l'Addendum 2.
Produit 6.1	Nombre des personnes formés sur la nutrition et démonstration culinaire, jardin de case	N/A	267	150 femmes	-	108	108	258	N/A	N/A		108 enfants malnutris pris en charge et 150 femmes
Produit 6.1	Nombre des personnes ayant acceptées les méthodes contraceptives modernes	N/A	-	-	-	3 513 nouvelles acceptantes	3 513 nouvelles acceptantes	3 513 nouvelles acceptantes	N/A	N/A		Non reconduit
Produit 6.1	Pourcentages de CLD constitués recevant les services PF augmenté	00%	-	-	-	20% des CLD formés	20% des CLD formés	20% des CLD formés	N/A	N/A		Non reconduit

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2022 (en cumularif) ⁵	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁷	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁸	Cible finale dans le prodoc ⁹	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et no. de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹⁰
						dans l'aire du projet (2 secteurs : Ekonda et Lac Ntomba)	dans l'aire du projet (2 secteurs : Ekonda et Lac Ntomba)	dans l'aire du projet (2 secteurs : Ekonda et Lac Ntomba)				
Produit 6.2	Pourcentage AP/OP groupes vulnérables constitués bénéficiaires d'une assistance d'alphabétisation et éducation de masse	00 %	-	-	-	80 AP/OP	80 AP/OP	80 AP/OP	N/A	N/A		Non reconduit
Produit 6.3	Taux de couverture de PF augmenté	0%	-	-	-	30 %	30 %	30 %	30 %	N/A		Non reconduit
Produit 6.3	Mise en place du CTMP-PF	00	-	-	-	01 CTMP-PF	01 CTMP-PF	01 CTMP-PF	01 CTMP-PF	N/A		Non reconduit

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Hyperlien du PTBA approuvé par le COPIL du projet: <https://docs.google.com/spreadsheets/d/11lx-doHUA1dW4s6ZmBhMILf0-LBqQ7T6/edit?usp=sharing&ouid=104809089752719481857&rtpof=true&sd=true>

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit ¹¹ (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹²	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
1. Mise en place des structures communautaires locales (CLD)	1.1.1	01/01/2025 au 31/06/2025	50	22	Partiellement atteint	Une demande de réaffectation de fonds de 50 CLD est introduite au FONAREDD par la FAO, afin de soutenir l'initiative interprovinciale des tourbières. La question est en cours d'examen au niveau du CRP du FONAREDD. Les 22 CLD installés sont les restes de CLD prévus en 2024.
2. Acquisition de matériels : véhicule 4x4	1.1.2	01/01/2025 au 30/07/2025	1	1	Atteint	
3. Acquisition de matériels canot rapide	1.1.2	01/01/2025 au 30/07/2025	1	-	Non atteint	Procédure en attente de la révision budgétaire
4. Structures de gouvernances créées, renforcées et fonctionnelles (Plateforme Conseil Consultatif des Forêts)	1.1.3	16/04/2025 au 31/12/2025	2 sessions CCPF	-	Non atteint	Termes de référence et documents produits, sessions prévues en mars 2026
5. Structures de gouvernances créées, renforcées et fonctionnelles (Plateforme Conseil Consultatif Agriculture)	1.1.4	14/04/2025 au 30/10/2025	2 sessions de CCPA	2 sessions de CCPA	Atteint	
6. Organisation de la session du Comité de Pilotage du Projet	1.1.5	Mars et novembre 2025	2 sessions de COPIL	2 sessions de COPIL	Atteint	
7. Réunions du Comité de suivi du projet	1.1.7	Mars et novembre 2025	2 réunions	2 réunions	Atteint	

¹¹ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

¹² Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit ¹¹ (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹²	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
8. Opérationnalisation du Système de gestion des Plaintes et Recours	1.2.1	01/01/2025 au 31/12/2025	1	1	Atteint	9 plaintes reçues pendant la période de rapportage dont 3 résolues et 6 en cours de résolution
9. Communication sur la mise en œuvre du projet en faveur des bénéficiaires à tous les niveaux effectives et renforcée	1.2.2	01/01/2025 au 31/12/2025	1	1	Partiellement atteint	3 émissions enregistrées et diffusées dans les radios communautaires à Ingende et Bikoro. Les visibilités ont été imprimés pour remettre aux membres du COPIL, et aux bénéficiaires sur terrain. Des pancartes installées sur les sites d'investissement et se poursuivra en 2026.
10. Production participative des documents techniques stratégiques à l'échelle de la province	1.3.1	16/04/2025 31/11/2025	2	0	Partiellement atteint	Les PDL de Ngiri et Lusankani en cours de rédaction
11. Mise en place des structures communautaires locales (CARG)	1.3.2	01/01/2025 au 31/12/2025	2	2	Atteint	1 CARG dans le secteur de Elanga et 1 dans celui du Lac Tomba
12. Appui des Associations Paysannes (AP) disponibles (idem AVEC)	1.4.1	Janvier à décembre 2025	1	2	Atteint	Association de commercialisation de Fumbwa, Association des apiculteurs
13. Appui à l'installation d'étangs piscicoles à gestion communautaire	1.4.2	Aout à décembre 2025	112 ménages	150 ménages	Partiellement atteint	15 étangs piscicoles installées dans 15 villages mais non approvisionnés en alevin
14. Appui au Développement du petit élevage	1.4.3	Aout à décembre 2025	100 ménages	150 ménages	Partiellement atteint	Formation assurée et identification des géniteurs en cours

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit ¹¹ (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹²	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
15. Construction de forages/pompes solaires	1.4.4	Aout à décembre 2025	2	-	Partiellement atteint	Processus d'identification de partenaire de mise en œuvre en cours. Plan de construction finalisé et approuvé.
16. Elaboration des PSAT	2.1.1	Janvier à décembre 2025	30 PSAT	40 PSAT	Partiellement atteint	L'acquisition d'un canot rapide permettra d'élaborer les PSAT dans les zones du voie fluvial.
17. Elaboration des plans de gestion des ressources	2.1.2	Janvier à décembre 2025	40 PSG	0 PSG	Partiellement atteint	Les enquêtes socio-économiques, l'identification des priorités de développement et inventaires multi-ressources ont été réalisées dans 32 CFCLs.
18. Personnels du projet et partenaires étatiques à différents échelons (Provincial et local) impliqués dans le suivi	2.1.4	Janvier à décembre 2025	9 missions	9 missions	Atteint	
19. Elaboration participative des plans simples de gestion visant l'utilisation rationnelle des ressources d'un terroir	2.2.1	Janvier à juillet 2025	3 PGRN	0 PGRN	Partiellement atteint	1 PGRN du secteur de Bokatola, finalisé et en attente de validation par le CCPF. Les deux autres seront élaborés en 2026
20. Appui à la rédaction de la stratégie provinciale de gestion des tourbières	2.2.2	Janvier à septembre 2025	01 stratégie	01 stratégie	Atteint	
21. Appui à la réhabilitation et équipement des bureaux de partenaires sectoriels et appui au secrétariat technique permanent	2.3.1	Janvier à décembre 2025	4 divisions sectorielles	0	Partiellement atteint	Les kits solaires, ordinateurs, imprimantes et vidéoprojecteurs ont été commandés et livrés au bureau de la FAO à Kinshasa. D'ici le début du mois de

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit ¹¹ (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹²	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
						février, leur expédition vers Mbandaka sera effectuée
22. Appui à l'initiative interprovinciale de gestion des tourbières	2.4.1	Juin à décembre 2025	1 appui	0 appui	Non atteint	Une demande introduite au FONAREDD pour une allocation des fonds pour cette activité
23. Réhabilitation infrastructure routière	2.4.2	Février 2024 à décembre 2025	15 dalots construits	0 dalot construit	Partiellement atteint	16 dalots en cours de construction sur l'axe Bokatola - Boimbo - Makako. L'achèvement prévu d'ici juin 2026
24. Appui institutionnel au Gouvernorat pour le suivi des activités du projet	2.5.1	Janvier à décembre 2025	1 appui	1 appui	Atteint	
25. Gestion des concessions forestières de communautés locales (PDL, ASEG, PSG)	3.1.1	Janvier 2024 à décembre 2025	1 appui	0 appui	Non atteint	Les PSG sont en cours d'élaboration, une fois cette étape franchie, viendra ensuite l'appui à leur mise en œuvre.
26. CFCL disposant des titres sont accompagnées dans le processus de l'élaboration des PSG	3.1.2	Septembre à décembre 2025	12 PSG	0 PSG	Partiellement atteint	Enquêtes socio-économiques selon le genre (PSG) et identification participative des priorités de développement local. Évaluation des profils socio-économiques reflétant la pression sur les ressources des CFCL identifiées
27. Appui de l'initiative interprovinciale sur les tourbières	3.1.3	Juin à décembre 2025	1 appui	1 appui	Atteint	

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit ¹¹ (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹²	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
28. Développement des entreprises forestières (PFNL) et protection des forêts à Haute valeur	3.2.1	Janvier à décembre 2025	Entreprise dans 2 CFCL	28 entreprises de PFNL créées dans 10 CFCL	Atteint	
29. Un dispositif cohérent pour garantir une agriculture durable est mis en place	4.1.1	Janvier à décembre 2025	20	36 agronomes formés (hommes)	Atteint	Identification des femmes agronomes des secteurs
30. Installation des cultures de rente + PSE	4.2.1	Avril à décembre 2025	3 000 ha	142,5 ha	Partiellement atteint	Installation des pépinières des palmiers à huile pour 60 000 plants. Processus de paiement de PSE engrangé.
31. Soutien, création et formation des Associations Villageoises d'Epargnes et de Crédits (AVEC)	4.2.2	Janvier à décembre 2025	55 AVEC	55	Atteint	
32. Installation de cultures vivrières	4.3.1	Janvier à décembre 2025	200 ha	170 ha	Partiellement atteint	
33. Agroforesterie	4.3.2	Janvier à décembre 2025	1 091	142 ha	Partiellement atteint	
34. Un système de gestion d'énergie bois est mis en place pour améliorer l'efficacité énergétique au niveau de la consommation	5.1.1	Janvier à décembre 2025	2 950	1 337	Partiellement atteint	
35. Le bois énergie majoritairement issu des sources durables hors-forêts naturelles (Boisements énergétiques) est disponible et accessible aux différents maillons de la filière	5.2.1	Janvier à décembre 2025	600 ha	0	Partiellement atteint	Installation des pépinières d'acacia pour 721 600 plants
36. PSE des nouvelles plantations bois énergies	5.2.2	Janvier à décembre 2025	600 ha	0	Non atteint	Processus de sensibilisation et de contractualisation engrangé
37. Protection - Appui pour la mise en place et entretien des coupe feux des précédentes plantations (743 ha)	5.2.3	Janvier à décembre 2025	743 ha	743 ha	Atteint	

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit ¹¹ (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹²	Cible prévue dans le PTBA 2025	Valeur atteinte fin 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
38. Développement d'une filière bois énergie	5.2.4	Janvier à décembre 2025	1	0	Non atteint	Identification des sites de boisement énergétiques pour la production future du bois énergie en faveur des communautés
39. Installation des coupe feux de Mise en défens de savanes	5.3.1	Janvier à décembre 2025	8 043 ha	0	Non atteint	Le processus de caractérisation des savanes en cours pour orienter les coupes feux d'ici la fin du mois de mars
40. Un réseau des forêts constitué à travers la mise en défens des savanes est constitué, suivi, encadré et équipé de coupes feux	5.3.2	Janvier à décembre 2025	10 043 ha de mise en défens + 372 ha de coupe feux	4 307.83 ha	Partiellement atteint	
41. Un système de légalité et de traçabilité de la filière bois énergie, soutenu par des mesures incitatives assises sur une fiscalité différenciée et incitative est mis en place pour décourager l'exploitation dans les forêts naturelles au profit des sources durables	5.3.3	Janvier à décembre 2025	1 document d'étude fiscalité différentielle	1 registre mis à jour	Atteint	Mise à jour d'un registre de boisements énergétiques est tenue pour permettre l'application d'une fiscalité préférentielle et différenciée qui avantage les produits provenant des sources durables (appui à la Coordination Provinciale)
42. Sessions de formation en alphabétisation des couches vulnérables en collaboration avec la Division Provinciale des Affaires sociales	6.2.1.	Juillet à décembre 2025	267 femmes	150 femmes	Partiellement atteint	
43. Accompagnement des ménages sensibilisés à la nutrition, à l'installation de jardins maraichers ou potagers communautaires,	6.2.2.	Juillet à décembre 2025	267 femmes	150 femmes	Partiellement atteint	

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
X	X	X	□	X	X	X

❖ **Projet à composante territoriale / utilisation des terres : ANNEXE 1**

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ZwchK3cs7_s9YVzAY8wCYi7VFrXzSdbk/edit?usp=drive_link&oid=105129814436401579454&rtpof=true&sd=true

❖ **Projet approche habitante : remplir l'annexe 2.**

N/A

5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Tableau 4. Matrice des bénéficiaires

Effet	Nouveaux bénéficiaires (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	Bénéficiaires actifs (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	Nombre total des Bénéficiaires de l'année (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs) (indiquer % hommes et femmes)	Nombre total de bénéficiaires directs (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	280 cartographes locaux H: 196 (70%) F: 84 (30%)	20 techniciens des divisions provinciales H: 15 (75%) F: 5 (25%)	300 (cartographes locaux et 20 techniciens) H: 210 (70%) F: 90 (30%)	522 cartographes locaux et techniciens des divisions H: 355 (68.01 %) F: 167 (31.99 %) PAP, H: 20 (5.24 %) PAP, F: 1 (0.26 %)	Soutien ciblé	103 800 personnes	Appui ouvert à tous Intensité haute	
Energie	2 527 personnes H: 2 325 (92%) F: 202 (8%)	-	2527 dont H: 2 325 (92 %) F: 202 (8 %)	7527 personnes H: 6247(83%) F: 1280 (17%)	Appuis ciblés aux fermiers et aux ménages	52 230 personnes		Pour les bénéficiaires indirects, nous avons pris le nombre des bénéficiaires directs multiplié par la taille des ménages à l'équateur, qui est de 6.
Agriculture	1 252 personnes H: 591 (47.2%) F: 661 (52.8%)	672 personnes H: 492 (73.2%) F: 180 (26.8%)	1 924 personnes H: 1083 (56.3%) F: 841 (43.7%)	28852 personnes H: 19859 (68,83%) F: 8993 (31,17%)	Appuis ciblés aux fermiers et aux ménages agriculteurs	189 552 personnes	Appuis ciblés aux fermiers et aux ménages agriculteurs	

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Bénéficiaires actifs</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u> (<u>correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u> (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif</u> depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Forêts	3 756 personnes H : 2 021 (53,8%) F : 1 735 (46,2%)	-	3 756 personnes H : 2 021 (53,8%) F : 1 735 (46,2%)	3756 personnes H : 2021 (53,8%) F : 1735(46,2%)	Appuis ciblés aux fermiers et aux ménages	50 592 personnes		
Foncier	N/A							
Mines et infrastructures	N/A							
Démographie	159 personnes H : 9 (5,66%) F : 150 (94,34%)	-	159 personnes H : 9 (5,66%) F : 150 (94,34%)	4 493 personnes H : 331 (7,36%) F : 4126 (92,64)	Soutien ciblé, intensité haute	27 174 personnes, dont 270 membres du CTMP-PF	Soutien ciblé, intensité haute	
Gouvernance	1 025 personnes H : 759 (74%) F : 267 (26%)	100 personnes H : 84 (84%) F : 16 (16%)	1 125 personnes H : 843 (74,89%) F : 283 (25,11%)	9 369 personnes H : 6114 (65%) F : 3272 (35%)	Soutien ciblé intensité haute	177 500 personnes	Appui ouvert à tous, intensité faible	L'organisation des assemblées communautaires des CLD, réunions de sensibilisation et résolutions des conflits améliorent la participation des communautés
Nombre total (peut ne pas être égal à la somme des rangées ci-dessus)	8 999 personnes H : 5 901 (65,57%) F : 3 098 (34,43%)	792 personnes H : 591 (74,62%) F : 201 (25,38)	9 791 personnes H : 6 491 (66,30%) F : 3 300 (33,70%)	54 519 personnes H : 34 927 (64,06%) F : 19 592 (35,94%)		600 848 personnes		

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Tableau 5. Matrice de contribution du projet aux jalons CAFI

N° du jalon dans la LOI ¹³	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
Jalon 2018 c	Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi-acteurs et multisectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés.	<ul style="list-style-type: none"> • 22 CLD installés dans le territoire de Bikoro • 2 Conseil Agricole Rural de Gestion installés (CARG) • 2 sessions CCPA 	<ul style="list-style-type: none"> • 190 CLD installés, • 08 CARG installés • Appui continue du Conseil Consultatif Provincial de Forêt (CCPF) • Installation et appui continue du Conseil Consultatif Provincial de l'Agriculture (CCPA) ; • Sous-groupes de travail et des parties prenantes intégrant le CCPF, constituées et opérationnelles ; 	
Jalon 2018 C	Un plan ambitieux pour combattre l'exploitation illégale est élaboré, validé de manière participative et progressivement mis en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'un registre de boisement énergétique • Développement d'une chaîne de valeur de PFNL à travers une association paysanne légale créée dans le secteur de Bokatola • Création de l'association paysanne des apiculteurs • 01 stratégie provinciale de gestion des tourbières élaborée et validée 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue d'un registre de boisement énergétique • Une chaîne de valeur de PFNL développée par le peuple autochtone pygmée • Création d'une association des apiculteurs • 01 stratégie provinciale de gestion des tourbières élaborée et validée, • Sensibilisation sur la grille de légalité de l'exploitation forestière ; • Renforcement des capacités de 30 exploitants forestiers artisanaux et les accompagner dans l'élaboration des plans d'affaire ; • Opérationnalisation du CCPF en vue de combattre l'exploitation illégale et promouvoir une gestion intégrée des ressources forestières ; 	Promotion des pratiques légales d'exploitation des PFNL

¹³ Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier : https://drive.google.com/drive/folders/19GiqHJID8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

N° du jalon dans la LOI ¹³	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
Jalon 2020 Aménagement du territoire	Politique d'aménagement du territoire respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des communautés locales et peuples autochtones, et schémas directeurs provinciaux d'aménagement du territoire développés dans toutes les zones des programmes intégrés et validés dans au moins trois zones de programmes intégrés.	<ul style="list-style-type: none"> • 40 PSAT élaborés et validés • 01 Stratégie provinciale de gestion des tourbières élaborée et validée • 01 PGRN élaboré et non encore validé 	<ul style="list-style-type: none"> • 70 PSATs élaborés et validés • 01 Stratégie provinciale de gestion des tourbières élaborée et validée • 01 PGRN élaboré et non encore validé • L'Existant en matière A.T établi • 01 Document d'orientation sur l'aménagement du territoire élaboré • 173 cartes de planification élaborées dans le cadre des PSATs • 04 PDL élaborés • 01 PDPAP élaboré 	
Jalon 2018 a Foncier	Appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre des programmes intégrés.	<ul style="list-style-type: none"> • 13 768,27 ha sécurisés pour 10 CFCL • Enquêtes socio-économiques identification des priorités de développement et inventaires multi-ressources) réalisées dans 32 CFCLs en vue de l'élaboration de leur PSG 	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes socio-économiques, identification des priorités de développement et inventaires multi-ressources) réalisées dans 32 CFCLs en vue de l'élaboration de leur PSG • Inventaire multi ressource réalisé dans 32 CFCLs • 38 CFCL constituées et accompagnées dont 14, disposant des titres légaux de CFCL assistés dans l'élaboration des PSG • 296 019.27 ha sécurisés à travers le CFCL • 14 PSG élaborés 	
Jalon 2020 b Forêts	Exploitation forestière illégale stabilisée d'ici 2020 et réduite rapidement pour atteindre des niveaux faibles d'ici 2030	<ul style="list-style-type: none"> • 40 PSAT élaborés et validés ; • 01 PGRN élaboré et non encore validé 	<ul style="list-style-type: none"> • 70 PSAT élaborés et validés • Renforcement des capacités de 30 exploitants forestiers artisanaux et les accompagner dans l'élaboration des plans d'affaire • 01 PGRN élaboré et non encore validé • 3 sessions du CCPF ont été organisées pour sensibilisation des exploitants artisanales, inspecteurs de l'environnement et autres acteurs impliqués dans l'exploitation forestière, sur l'exploitation forestière 	L'élaboration des PSAT a contribué à sécuriser le massif forestier contre l'exploitation forestière illégale.

N° du jalon dans la LOI ¹³	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
			illégale, la foresterie communautaire et la gestion des tourbières <ul style="list-style-type: none"> • 01 stratégie provinciale de lutte contre la déforestation élaborée • • 38 CFCL créées avec titres légaux • 14 PSG validés 	
Jalon 2018 a Forêts	La promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts feront partie intégrante de la politique forestière, avec des standards rigoureux et en accord avec l'Objectif 6.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du PDPAP (pisciculture, apiculture, exploitation durable de PFNL) 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du PDPAP (15 étangs piscicoles installés, 01 association des apiculteurs créée, 01 chaîne de valeur d'exploitation durable de PFNL mise en place) • 14 PSG validés • Création d'une association de commercialisation de PFNL par les PAP • CCPF opérationnel • CCPA opérationnel 	
Jalon 2018 c Agriculture	Dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d'année 2 de mise en œuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation, et respectant les plans de zonage.	<ul style="list-style-type: none"> • 36 agronomes renforcés en capacités • 10 AVEC redynamisées • 142 ha d'agroforesterie installés • 170 ha de cultures vivrières installés • 150 femmes formées sur les pratiques maraichères (jardin de case) 	<ul style="list-style-type: none"> • 98 agronomes de secteur formés • 55 associations féminines encadrées dans la fabrication et la commercialisation de la chikwangu améliorée • Champs de démonstration des techniques agricoles novatrices installées dans les 6 secteurs parties prenantes du programme, • 150 femmes formées sur les pratiques maraichères (jardin de case), • Mise en place 1500 ha de parcelles de cultures pérennes • Mise en place de 800 ha de parcelles de cultures vivrières • Mise en place de 1413.5 ha de parcelles de cultures agroforestières 	
Jalon 2018 c Foncier	Appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la	<ul style="list-style-type: none"> • 10 nouvelles CFCL créées avec titres légaux d'au moins 13 768.27 ha 	<ul style="list-style-type: none"> • 64 initiatives de CFCL constituées et accompagnées, dont 38 initiatives ayant obtenu des titres légaux de CFCL, et 14 CFCL 	

N° du jalon dans la LOI ¹³	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
	sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre des Programmes Intégrés.		avec titres légaux ayant été assistés dans l'élaboration des PSG. <ul style="list-style-type: none"> • 296 019.27 ha sécurisés à travers le 38 CFCL avec titres légaux 	
Jalon 2018 b Forêts	Promotion et mise en œuvre de divers modèles locaux de gestion des forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du PDPAP (pisciculture, apiculture, exploitation durable de PFNL) • Création d'une association paysanne d'exploitation durable de PFNL • Création d'une association paysanne des apiculteurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du PDPAP (pisciculture, apiculture, exploitation durable de PFNL) • Création d'une association paysanne d'exploitation durable de PFNL • Création d'une association paysanne des apiculteurs ; • 131 microentreprises de PFNL appuyées • CCPF opérationnel • CCPA opérationnel 	
Jalon 2020 b et c	Foyers améliorés diffusés et utilisés dans 10% (moyenne pondérée) des ménages de Kinshasa et des capitales provinciales où les programmes intégrés ont été mis en œuvre / Mise en œuvre de projets bois énergie autour de grands centres urbains, basés sur les études et pilotes existants, agissant le long de la chaîne de valeurs de manière à diversifier l'approvisionnement hors forêts naturelles (plantations durables et agroforesterie), améliorer l'efficacité de la carbonisation au travers de technologies adaptées, et appuyant les réformes politiques et réglementaires nécessaires, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • 1 607 foyers améliorés produits • 26 fours améliorés construits • 20 personnes et membres du CLD formés sur l'installation des fours améliorés 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 424 foyers culinaires (cumulatifs) améliorés produits et mis sur les marchés ; • 59 fours de carbonisation installés et matériau de construction constitué pour l'entièreté du projet ; • 20 personnes et membres du CLD formés sur l'installation des fours améliorés • 01 Stratégie de gestion des revenus générés par le PSE 	

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

Les photos sont accessibles à travers ce lien drive : https://drive.google.com/drive/folders/1UueAJ-18EHR15dYlzK50SdaXAXIEIFGp?usp=drive_link

6.2 Stratégie et plan de communication

La Stratégie de communication du projet PIREDD-Équateur a été conçue pour répondre aux besoins spécifiques de différents publics cibles et pour maximiser l'impact des actions menées en faveur de la gestion durable des tourbières et de la lutte contre le changement climatique. Le tableau ci-dessous résume de manière synthétique cette approche : il précise pour chaque cible les objectifs poursuivis ainsi que les principaux moyens et actions prévus dans le cadre du plan de communication, afin de garantir une diffusion efficace des messages, une meilleure appropriation des enjeux et une mobilisation renforcée des parties prenantes.

Tableau 6. Stratégie de communication du projet

Public cible	Objectifs spécifiques	Actions / moyens prévus dans le plan de communication
Gouvernement congolais et bailleurs de fonds	Présenter et valoriser les activités et résultats du projet pour maintenir et renforcer leur engagement politique et financier	Rapports réguliers, bulletins d'information, ateliers de restitution, visites de terrain, réunions stratégiques
Partenaires techniques et société civile	Renforcer et harmoniser la coordination, partager les bonnes pratiques et expériences	Réunions techniques, plateformes de concertation multi-acteurs, échanges d'expériences, groupes de travail
Communautés rurales et peuples autochtones	Sensibiliser aux enjeux de conservation et de gestion durable, encourager leur participation active	Campagnes de sensibilisation, séances d'information locales, ateliers participatifs, supports visuels et radios communautaires
Grand public	Augmenter la visibilité du projet et mobiliser autour des enjeux environnementaux	Diffusion de supports de communication (affiches, brochures, vidéos), événements publics, campagnes médias
Médias	Relayer les messages clés et renforcer le plaidoyer pour la lutte contre la déforestation et le changement climatique	Communiqués et conférences de presse, partenariats avec radios locales et journalistes, diffusion d'articles et reportages

Pour atteindre ces objectifs, la stratégie repose sur quatre axes d'action complémentaires :

- **Informer** : partager de façon régulière et accessible les objectifs, activités et résultats du projet pour maintenir un lien constant avec tous les acteurs.
- **Sensibiliser** : diffuser des messages clés adaptés à chaque cible sur l'importance de la gestion durable des tourbières et des forêts.

- **Plaidoyer** : soutenir les politiques publiques, mettre en valeur le rôle des partenaires techniques et financiers (FONAREDD/CAFI, Ambassade de Suède, FAO, WWF et autres) et encourager la formation de nouveaux partenariats.
- **Mobiliser** : inciter un changement de comportement au niveau local et national et encourager la mobilisation de ressources supplémentaires pour pérenniser les actions engagées.

Cette démarche cohérente et ciblée permet ainsi de rendre visibles les actions du PIREDD-Équateur tout en créant une dynamique collective et inclusive autour des enjeux de développement durable et de lutte contre le changement climatique.

Plan de communication

Tableau 7. Plan de communication du projet

Activités	Description	Produits
COPIE PIREDD Equateur	Assurer la visibilité du projet, du bailleur de fond et de la partie gouvernementale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiqué de presse ▪ Couverture médiatique ▪ Banderole ▪ Tweet
Fiche de présentation du projet (Français et Lingala)	Réalisation d'infographie sur les objectifs, les activités et les résultats attendus du programme	Fiche de présentation, dépliant
Atelier du conseil consultatif pour la plateforme provinciale	Assurer la visibilité de l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiqué de presse ▪ Couverture médiatique ▪ Banderole ▪ Tweet
Matériel de visibilité	Impression de T-shirts, casquettes et gilets ; avec logos FONAREDD/CAFI, Ambassade du Suède, FAO, WWF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ T-shirt ▪ Casquettes ▪ Gilets
Participation à l'émission appel aux auditeurs	Présentation du programme PIREDD Equateur et de la gestion des ressources forestières aux auditeurs de Radio Okapi	Radio Okapi
Atelier pour l'élaboration participative des plans d'aménagement	Assurer la visibilité de l'atelier et du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiqué de presse ▪ Couverture médiatique ▪ Banderole ▪ Tweet
Sensibilisation sur les plans simples de gestion visant l'utilisation rationnelle des ressources d'un terroir, à travers un atelier	Assurer la visibilité de l'atelier et du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiqué de presse ▪ Couverture médiatique ▪ Banderole ▪ Tweet
Documentaire de sensibilisation sur le projet	Production, diffusion et traduction de spots de sensibilisation sur les objectifs et les réalisations du projet	Documentaire de sensibilisation en langues locales
Reportage photos et vidéos sur les réalisations du projet	Présenter les différentes étapes de la mise-en-œuvre du projet en mettant l'accent sur les leçons apprises des communautés locales (avec (logos FONAREDD/CAFI – Ambassade du Suède – FAO - WWF)	Reportage photos et vidéos Participation aux ateliers nationaux et internationaux (FAO, WWF)

Tous les documents techniques, les études, les cartes, les affiches, etc. produits par le projet comprennent les logos du bailleurs (FONAREDD, CAFI et SUEDE). Lors des réunions, rencontres de sensibilisations et des sessions d'animation des communautés locales, les banderoles de visibilité comprennent toujours les logos de toutes les parties prenantes au projet.

Les bureaux de la FAO et WWF et leurs salles de réunions, lieu de travail des équipes du projet, comprennent les posters du projet.

La FAO et WWF ont participé à des ateliers techniques nationaux (e.g. agroforesterie, PSE, bois énergie), durant lesquels les expériences du projet ont été présentées avec les logos des bailleurs.

Tableau 8. Efforts cumulatifs de communication du projet

Nom du projet de communication	Appui aux partages des initiatives innovantes de PIREDD Equateur		
Date de début du projet de communication	29/08/2019	Date de fin du projet de communication	31/10/2028
Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :	<p>Augmenter la visibilité des objectifs, des activités et des réalisations du Programme PIREDD Equateur y compris FONAREDD/CAFI et FAO</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les communautés rurales sur la lutte contre la déforestation ▪ Sensibiliser les communautés rurales sur les activités alternatives génératrices de revenus et la gestion des forêts communautaires ▪ Communiquer les messages clés sur la lutte contre la déforestation et le changement climatiques afin que toutes les parties prenantes adoptent les bonnes pratiques de gestion durable des ressources naturelles. ▪ Augmenter la visibilité des activités du projet à travers la réalisation de supports de communication. ▪ Renforcer la prise de conscience pour appuyer la mobilisation de ressources. 		
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Gouvernement Congolais, à différents niveaux, et les bailleurs de fonds ▪ Partenaires techniques et la société civile ▪ Membres des communautés rurales et les peuples autochtones ▪ Agences du système des Nations Unies ▪ Les médias et le grand public 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les communautés locales comprennent qu'une meilleure valorisation des ressources forestières contribue de manière significative à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à leur gestion durable. ▪ Le gouvernement, les organisations internationales, les agriculteurs, les institutions, le secteur privé et la société civile comprennent l'importance de travailler ensemble pour améliorer la politique nationale de gestion durable des ressources et garantir des investissements responsables répondant aux besoins des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche de présentation du projet (Français et Lingala) ▪ Impression de T-shirts, casquettes et de gilets ; ▪ (logos FONAREDD/CAFI, FAO) ▪ Programme intégré REDD Equateur : les membres du 8ème Comité de pilotage s'engagent à consolider les acquis de la première phase et à atteindre les objectifs de la phase additionnelle du programme : https://bit.ly/40CPWBs ▪ Organisation, par l'UGT et la Coordination provinciale de l'Environnement, de l'atelier de lancement de l'élaboration de la Stratégie provinciale de gestion des tourbières, visant à informer, sensibiliser et mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour de cette démarche stratégique. 	

	<p>communautés rurales, particulièrement les peuples autochtones.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement a compris l'importance de développer les politiques d'aménagement du territoire et de mettre en œuvre la politique de gestion durable des ressources naturelles afin de préserver l'inestimable forêt congolaise. Les communautés locales se sont approprié les activités de développement initiées à travers les CLD, soulignant l'importance d'impliquer les femmes et les populations marginalisées en faveur d'une inclusion communautaire. 	<p>https://drive.google.com/file/d/1PVzTfgXGT5G0Gn6U7IMhhAly-sEIAI-W/view?usp=sharing</p> <p>Publication d'un article sur la planification participative de l'utilisation des terres dans la province de l'Équateur, mettant en évidence son rôle dans la réduction de la pression sur les forêts et la sécurisation des droits fonciers des communautés locales. https://www.un-redd.org/post/participatory-land-use-planning-democratic-republic-congos-equateur-province-lever-reduce</p> <p>COPIL 8 : https://x.com/hashtag/RDC?src=hashtag_click La 8ème session ordinaire du Comité de pilotage du Programme intégré REDD Équateur (PIREDD), a été ouverte vendredi à Mbandaka https://x.com/acprdcongo/status/1905667591911112782?s=46</p> <p>Équateur : La FAO en 8ème réunion du comité de pilotage du PIREDD à Mbandaka https://losako.cd/2025/03/29/equateur-la-fao-en-8eme-reunion-du-comite-de-pilotage-du-piredd-a-mbandaka/</p> <p>COPIL 9 :</p> <p>PIREDD Équateur : des communautés en marche vers un avenir durable Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : PIREDD Équateur : des communautés en marche vers un avenir durable FAO en République démocratique du Congo Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture</p> <p>Tweets :</p> <p>https://x.com/FAORDCongo/status/1993956844021404097?s=20</p> <p>https://x.com/FAORDCongo/status/1993956838522671567?s=20</p> <p>https://x.com/FAORDCongo/status/1992887406748680530?s=20</p> <p>https://x.com/FAORDCongo/status/1907376203477963058?s=20</p>
--	--	--

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

a) Taux de décaissements du projet.

Tableau 9. Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre ou année)	D) Dépenses 1ère semestre ou annuelles	E) Solde au 31/12/25	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulatif depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1 : Gouvernance : La gouvernance est améliorée à travers le renforcement des capacités des services techniques décentralisés et la mise en place des structures communautaire	2 698 698	691 719	223 111	468 608	32%	42,14%	0,00
Produit 1.1-Fondation/refondation et renforcement des capacités d'une plateforme de concertation multi-acteurs faïtière au niveau de la Province, y compris du Conseil Consultatif Provincial des Forêts.	856 863	452 419	76 943	375 476	17%	56,11%	0,00
Produit 1.2-Opérationnalisation du Système de gestion des Plaintes et Recours, y compris du Système d'Information sur les Sauvegardes liés au mécanisme REDD+	131 980	64 000	5 079	58 921	8%	3,85%	0,00
Produit 1.3-Fondation/refondation et opérationnalisation des Comités Locaux de Développement (CLD) à l'échelle des terroirs villageois et des CARG au niveau des secteurs et Territoires participants.	1 012 044	45 800	96 197	-50 397	210%	31,41%	0,00
Produit 1.4-Appui à une émergence interne et locale des Organisations Paysannes et à leur engagement actif dans les CLD ainsi que dans la planification et gestion au niveau terroir.	697 811	129 500	44 893	84 607	35%	17,19%	0,00
Effet 2 : Aménagement du territoire : Les activités humaines à l'échelle du territoire sont planifiées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et les besoins enterrés des communautés locales	3 299 799	1 156 980	385 883	771 097	33%	43,10%	0,00
Produit 2.1- Elaboration participative des plans territoriaux de développement / PSAT	1 752 270	396 450	308 824	87 626	78%	39,87%	0,00
Produit 2.2- Elaboration participative des plans simples de gestion (PSG)	644 010	225 000	0	225 000	0%	81,71%	0,00

Produit 2.3-Sécurisation foncière des plans d'aménagement des terroirs	597 211	191 955	52 112	139 843	27%	17,48%	0,00
Produit 2.4-Revue prospective de l'aménagement et macro-zonage à l'échelle de la province par rapport aux enjeux de la préservation des tourbières communautaires locales et des plans d'aménagement des terroirs résultant de micro-zonage.	306 308	343 575	24 947	318 628	7%	30,31%	0,00
Effet 3 : Foresterie : Les stocks de carbone forestier et les zones de tourbières sont sauvegardés grâce à la promotion de la foresterie communautaire	3 450 862	803 057	2 305 679	-1 502 622	287%	71,06%	0,00
Produit 3.1-Sensibilisation et renforcement des capacités des services techniques étatiques décentralisés et des partenaires locaux de mise en œuvre sur la foresterie communautaire et la gestion durable des forêts	2 465 930	370 000	0	370 000	0%	9,84%	0,00
Produit 3.2-Analyse et développement des marchés (ADM) pour la planification et développement des petites entreprises forestières	984 932	433 057	2 305 679	-1 872 622	532%	248,99%	0,00
Effet 4: Agriculture : L'agriculture sédentarisée est développée via les paiements pour services environnementaux par des modèles viables et durables en zones de savanes et dans les jachères post culturales pour limiter l'agriculture itinérante sur brûlis	4 519 480	1 436 583	0	1 436 583	0%	68,27%	0,00
Produit 4.1-Renforcement des capacités des agronomes de secteurs et les communautés locales dans la mise en place de parc bois, parcelles semencières et accompagnement par les services du Ministère de l'agriculture.	744 666	66 000	0	66 000	0%	54,52%	0,00
Produit 4.2-Opérationnalisation des activités agro-forestières et d'agriculture de conservation appropriés au niveau des terroirs villageois et des zones de développement rural (ZDR) des concessions forestières aménagées sous PSE.	1 956 223	500 000	0	500 000	0%	38,17%	0,00
Produit 4.3-Appui au développement des filières des cultures vivrières et de rente (café, cacao, palmier, hévéa) sous PSE	1 818 591	870 583	0	870 583	0%	128,61%	0,00
Effet 5: Energie : La production de bois énergie est faite à partir de sources d'approvisionnement durable (hors forêts naturelles) dans des boisements établis en périphérie des grands centres de peuplements et dans les savanes	3 137 684	833 974	0	833 974	0%	37,56%	0,00

Produit 5.1-Assurer l'efficacité et l'efficience énergétique pour des besoins domestiques par la promotion et la vulgarisation en amont, des meules de carbonisation et en aval, des foyers culinaires améliorés.	226 601	45 000	0	45 000	0%	3,63%	0,00
Produit 5.2-Mise en place des boisements énergétiques sous PSE dans les savanes, les jachères forestières et les espaces péri urbain en recourant aux fermiers pilotes de la zone du programme.	1 658 045	132 430	0	132 430	0%	71,09%	0,00
Produit 5.3-Mise en défens des savanes arbustives et arborées en vue de reconstitution naturelle des forêts susceptible de soutenir, de façon durable, la production de bois-énergie	1 253 038	656 544	0	656 544	0%	7,06%	0,00
Effet 6 : Démographie : Les populations locales et peuples autochtones ont accès à l'information et aux services de planification familiale et autres activités connexes (éducation mésologique et de base, promotion de l'entrepreneuriat féminin)	1 238 360	110 863	42 189	68 674	0%	34,73%	0,00
Produit 6.1-Finalisation des enquêtes de référence en matière de la planification familiale dans le secteur de Lusankani	758 086	70 187	0	70 187	0%	38,02%	0,00
Produit 6.2-Appui aux services de planning familial des 6 zones de santé de l'aire du programme constituée de 6 secteurs pilotes (renforcement des capacités/formation des cliniciens et paires pour l'administration des méthodes contraceptives modernes et la sensibilisation) 2022 & 2023 Les actions stratégiques connexes à la Planification familiale ((IEC, nutrition, sensibilisation et formation de masse sur la PF, vulgarisation du livret des recettes à base des produits locaux, etc.) sont concomitamment abordées	100 900	40 676	0	40 676	0%	41,62%	0,00
Produit 6.3-Appui aux réunions et à la mise en œuvre des planifications d'étape du programme de sensibilisation et de plaidoyer de CTMP-PF en matière d'acquisition des intrants contraceptifs modernes, en alignement avec la Stratégie Nationale de Planification familiale et des TDRs du programme.2022 & 2023 L'intégration des indicateurs nutritionnels dans PIREDD Equateur et la capitalisation des leçons apprises sur la planification familiale sont réalisées en collaboration avec PRONANUT	144 088		0	0	0%	9,27%	0,00
Produit 6.4-Appui à l'organisation des séances de démonstrations culinaires et d'éducation nutritionnelle visant à combattre la malnutrition et la sous-alimentation en ciblant les zones de malnutrition sévère de l'aire du programme.2022 & 2023 L'Appropriation des activités de PF par le CTMP-PF à travers les orientations spécifiques sur la mise en œuvre de la composante est effective	235 286		0	0	0%	4,71%	0,00

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produit 6.5-5 : Appui à une éducation de masse (alphabétisation, éducation environnementale, etc.), préférentiellement orientée vers des groupes vulnérables (Femmes, Enfants, PA) 2022 & 2023 Des séances de démonstrations culinaires sur base des produits locaux sont organisées pour améliorer la valeur nutritionnelle	0		23 592	-23 592	0%	0,00%	0,00
Produit 6.6-Information-Education-Communication (IEC) sur la stratégie de planning familial (Dimitra, radio communautaire, etc.). 2022 & 2023 Des sessions de sensibilisation sur la PF, orientées vers des cibles de masse, sont organisées	0		18 597	-18 597	0%	0,00%	0,00
Effet 7 : Dépenses transversales	2 464 990	574 301	50 512	523 789	0%	48,93%	0,00
Produit 7.1-Une contribution est accordée pour la réhabilitation des infrastructures de communication dans l'aire du programme	401 948	30 000	0	30 000	0%	79,72%	0,00
Produit 7.2-Les semences et autres intrants agricoles sont acquis et les plants diffusés aux bénéficiaires dans le strict respect des calendriers culturels.	875 840	394 301	0	394 301	0%	77,12%	0,00
Produit 7.3-Appui à la gestion des revenus communautaires générés grâce aux PSE dans la perspective d'une autonomisation financière des bénéficiaires du projet.	500 000	150 000	0	150 000	0%	23,87%	0,00
Produit 7.4-Les bureaux-Terrain de l'agence d'exécution (FAO) et de son partenaire de mise en œuvre sont dotés de mobiliers nécessaires;	36 000		50 512	-50 512	0%	186,10%	0,00
Produit 7.5-Les équipements logistiques	651 202		0	0	0%	3,67%	0,00
B-Couts de gestion du programme	20 809 873	5 607 477	3 007 375	2 600 102	54%	20,33%	0,00
BT	2 741 529		933 467	-933 467			0,00
Couts indirects de support PSC	1 648 598	392 523	154 826	237 697	30%	42,18%	0,00
Total	25 200 000	6 000 000	4 095 667	1 904 333	68%	59,17%	0,00

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

https://docs.google.com/spreadsheets/d/16r9zq3vgnYzp-gM5X9_B6QBmltLG4RHD/edit?usp=drive_link&oid=105129814436401579454&rtpof=true&sd=true

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Tableau 10. Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

A) Résultats	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses cumulatives en USD	Commentaire
<u>Effet 1 : Gouvernance : La gouvernance est améliorée à travers le renforcement des capacités des services techniques décentralisés et la mise en place des structures communautaire</u>		1 137 237	
Produit 1.1 Nombre de structures de gouvernances créées, renforcées et fonctionnelles, ventilés par type [CLD, CARG et conseil consultatif] (dans lesquelles les femmes et peuples autochtones sont représentés à au moins 40%) [G.1]	190 CLD créés 35 CLD renforcés 8 CARG installés 01 CCPF fonctionnel 01 CCPA créée et fonctionnel	480 792	
Produit 1.2 Nb de personnes participant activement à ces structures de gouvernance, ventilé par type [G.2]	Femme : 5 917 Homme : 10 208 PAP : 3 302	5 079	
Produit 1.3 Nombre de services techniques partenaires formels du projet avec qui sont passés des contrats de performance [G.3]	13 services	317 866	
Produit 1.4 Nombre d'arbitrage réalisés par les structures de gouvernance pour assurer le respect des pratiques [fonctionnement du MGPR]	3 arbitrages	119 959	
Produit 1.5. Nombre de services techniques équipés et opérationnels (Brigades Foncières, Services AT provinciaux et de territoire, Services Agriculture provinciaux, de Territoire et de Secteur, Services de l'Environnement [G.4]	10 services		

Produit 1.6 Nombre de réunions de COPIL du projet [G.6]	10 COPIL	213 541	
Produit 1.7 Nombre de réunion du comité de gestion du projet [G.7] (comité de suivi)	9 réunions		
<u>Effet 2 : Aménagement du territoire : Les activités humaines à l'échelle du territoire sont planifiées de façon à réduire la pression sur les forêts et en respectant les droits et les besoins enterres des communautés locales</u>		1 422 105	
Produit 2.1 Nombre de plan d'AT et de gestion des ressources naturelles élaborés et validés, par terroir [AT.1]	70 PSAT élaborés et validés	698 682	
Produit 2.2 Superficie impactée par les infractions aux dispositions majeures des PSAT [AT.5]	0 ha	526 202	
Produit 2.3 Nb d'infrastructures construites, réhabilitées, entretenues [AT.7]	21 dalots construits et 16 en construction	104 381	
Produit 2.4 Nb de procédures d'arbitrage pour résoudre les conflits d'usage des terres [AT.9]	1 arbitrage	92 840	
Produit 2.5 Nombre de plan d'AT et de gestion des ressources naturelles élaborés et validés, par secteur [AT.1]	0 PAGRN		le document est finalisé, il reste sa validation par le CCPF
Produit 2.6 Nombre de plan d'AT et de gestion des ressources naturelles élaborés et validés : carte des terroirs villageois [AT.1]	173 cartes des terroirs villageois		
<u>Effet 3 : Foresterie : Les stocks de carbone forestier et les zones de tourbières sont sauvegardés grâce à la promotion de la foresterie communautaire</u>		2 452 353	
Produit 3.1 Superficies à vocation de gestion forestière durable – à travers les CFCL [FOR.1]	309787,57ha	-	

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Produit 3.2 Nombre de personnes habitant dans les zones de foresterie communautaire formalisées [FOR.2]	2548 personnes	2 452 353	
Produit 3.3 Superficies effectivement protégées par les pares-feux [FOR.3]	12350,83ha		
Produit 3.4 Nombre de CFCL possédant un Plan simple de gestion forestière durable [FOR.4]	14 CFCL avec PSG		
Produit 3.5 Superficies forestières (ha) placées sous conservation, totale et a) A l'intérieur d'une CFCL b) Au sein d'un PSAT (terroirs villageois [FOR.5]	NA		
Produit 3.6 Pourcentage de PSAT auxquels sont associés des guides de bonnes pratiques de Gestion Naturelle des ressources [FOR.6]	100%		
Produit 3.7 Nombre total de bénéficiaires indirects, ventilé par genre et type (CFCL) [FOR.7]	23 496 personnes		
<u>Effet 4: Agriculture : L'agriculture sédentarisée est développée via les paiements pour services environnementaux par des modèles viables et durables en zones de savanes et dans les jachères post culturales pour limiter l'agriculture itinérante sur brûlis</u>		3 085 430	
Produit 4.1 Nombre de bénéficiaires / ménages directs, ventilés pour toutes les activités d'appui agricole	30 222 personnes	-	
Produit 4.2 Superficie consacrée à la production de plants (pépinières) [AG.1]	1 ha	746 627	
Produit 4.3 Superficies d'agriculture durable réalisées : plantations agroforestières (AG.3)	1 413,5ha	2 338 803	
Produit 4.4 Superficies de champs de multiplication de semences améliorées établis (par saison de culture et en cumulé) [AG.1]	471,5ha		
Produit 4.5 Superficies vivrières établies sous variétés améliorées dans le complexe rural (hors agri-multiplication) [AG.2]	800ha		
Produit 4.6 Superficies d'agriculture durable réalisées : cultures pérennes sans déforestation superficies sous techniques agricoles améliorées et durables (fermiers pilotes) (AG.3)	1 500 ha		

Produit 4.7 Nombre de bénéficiaires directs, pour la mise en place de cultures pérennes sans déforestation [AG.4]	400 fermiers 693 planteurs		
<u>Effet 5: Energie : La production de bois énergie est faite à partir de sources d'approvisionnement durable (hors forêts naturelles) dans des boisements établis en périphérie des grands centres de peuplements et dans les savanes</u>		1 178 645	
Produit 5.1 Superficie de régénération forestière en savane par mis en défens [E.1]	12 350,83 ha	-	
Produit 5.2 Superficies de plantation à vocation totale ou partielle bois énergie [E.2]	909 ha	1 178 645	
Produit 5.3 Nombre de bénéficiaires directs des solutions de cuissons propres [E.3]	8 424 ménages	-	
Produit 5.4 Nombre de solutions de cuissons propres distribués foyers culinaires améliorés produits [E.3]	7 087 foyers améliorés distribués		
Produit 5.5 Nombre de bénéficiaires directs / indirects, ventilé par genre et type (minorité) dont : a) Paysans, charbonniers et entrepreneurs de charbonnage formés aux techniques de carbonisation améliorées [E.3]	332 personnes		
<u>Effet 6 : Démographie : Les populations locales et peuples autochtones ont accès à l'information et aux services de planification familiale et autres activités connexes (éducation mésologique et de base, promotion de l'entrepreneuriat féminin)</u>		430 097	
Produit 6.1 Nombre des personnes (femmes et peuples autochtones formées en alphabétisation et apprentissage culinaire	300 femmes	288 228	
Produit 6.2 Nombre des personnes formées sur la nutrition et démonstration culinaire, jardin de case	258	41 992	
Produit 6.3 Nombre des personnes ayant acceptées les méthodes contraceptives modernes	3 513 nouvelles acceptantes	13 355	
Produit 6.4 Pourcentages de CLD constitués recevant les services PF augmenté	20% des CLD formés dans l'aire du projet (2 secteurs : Ekonda et Lac Ntomba)	11 085	
Produit 6.5 Pourcentage AP/OP groupes vulnérables constitués bénéficiaires d'une assistance d'alphabétisation et éducation de masse	80 AP/OP	55 773	
Produit 6.6 Taux de couverture de PF augmenté	30 %	19 664	

Rapport annuel du PIREDD Equateur - CAFI via FONAREDD - 2025

Effet 7 : Dépenses transversales		1 206 174	
Produit 7.1		320 450	
Produit 7.2		675 422	
Produit 7.3		119 374	
Produit 7.4		66 997	
Produit 7.5		23 931	
B-Couts de gestion du programme		3 244 959	
BT		3 244 959	
Couts indirects de support PSC		754 228	
Total		14 911 227	

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

Tableau 11. Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire	\$3 299 795,00	\$1 422 105,07	\$1 965 284,22
Foncier			
Agriculture	\$4 519 417,46	\$1 436 583,00	\$4 930 297,17
Forêt	\$3 450 863,00	\$803 057,00	\$1 365 416,50
Energie	\$3 137 684,00	\$833 974,00	\$1 940 587,43
Mines et Hydrocarbures			
Démographie	\$1 238 355,00	\$110 819,00	\$797 719,37
Gouvernance	\$2 698 698,00	\$691 719,00	\$731 737,06

7.2 Suivi des Contrats

Suivi des contrats

Tableau 12. Suivi des contrats

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires sur les livrables attendus
653	OPIM-Contrat initial	Organisation Internationale	WWF	3 288 873.00 USD	02/12/2024	02/12/2024	31/12/2025	1 an	Voir équipe projet
653	OPIM-Avenant au contrat initial	Organisation Internationale	WWF	4 268 537.00 USD	27/11/2025	27/11/2025	30/06/2028	1 an et 7 mois	Voir équipe projet

Sous-type

Tableau 13. Suivi des contrats : Sous type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale 1. ERND ;	Administration publique nationale 1. Unité de Gestion des Tourbières ;	Entreprise nationale 1. Ingénierie sans frontière

2.GTCRR Coordination provinciale de l'Equateur ; 3.REPALEF ; 4.SPFA (Solidarité pour la promotion des Femmes Autochtones)		2. Merodien construction 3. T&K Logistics 4. Labyrinthe des constructions Sarl 5. ADBA 6. ASSOJEMAK 7. Horizon construction 8. Bien être construction
Comité Local de Développement (CLD) - 355 CLD	Administration publique provinciale 1.Coordination provinciale de l'environnement et développement durable de l'Equateur ; 2. Division provinciale de l'Aménagement du territoire, province de l'Equateur ; 3. Division provinciale du Développement Rural, Province de l'Equateur ; 4. Ministère provincial de l'environnement et développement durable province de l'Equateur ; 5. Ministère provincial de l'Agriculture, pêche et élevage, province de l'Equateur ; 6. Division provinciale des affaires Sociales ; 7. Inspection provinciale de l'agriculture.	Bureau d'étude 1. BDO
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL) - 24 CLG	Université	Coopérative - 55 AVEC
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG) CARG de Lusankani, Ekonda, Lac Ntomba, Bikoro, Bokatola, Ngiri et Elanga	Autre
	Autre	

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;

Réponse : Les dépenses du projet sont bien alignées aux prévisions du PTBA

- Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;

Réponse : N/A

- Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;

Réponse : Le document de projet prévoit \$1 238 355 pour les activités d'autonomisation des femmes. Depuis le début de projet \$797 719,37 ont déjà été alloués et utilisés pour ces activités.

- Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du projet restant au compte du MPTF ;
d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

Réponse : La prochaine demande de paiement sera adressée au FONAREDD au courant du premier trimestre 2026.

7.4 Mobilisation de ressources

Conformément aux définitions adoptées dans la politique de co-financement de la CAFI, le projet a mobilisé des ressources financières supplémentaires au cours de sa mise en œuvre. Initialement doté d'un budget de **10 000 000 USD**, le projet a fait l'objet d'une première extension en 2024, entraînant un coût additionnel de **6 000 000 USD**. Une seconde extension est intervenue en 2025, avec un financement additionnel de **9 200 000 USD**.

Ces extensions successives traduisent une mobilisation accrue de ressources en appui aux objectifs du projet, portant ainsi le budget total cumulé à **25 200 000 USD** à ce jour.

7.5 Audits

Le projet n'a pas fait objet d'audit.

7.6 Révisions budgétaires

Dans le cadre de l'adaptation continue du projet à son contexte de mise en œuvre, le budget a fait l'objet d'une révision en 2024 afin d'intégrer et d'allouer les 6 000 000 USD de financement supplémentaire. En 2025, une seconde révision budgétaire est intervenue, portant le budget global du projet à 25 200 000 USD.

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

8.1 État d'avancement du plan de suivi du projet

Tableau 14. État d'avancement du plan de suivi du projet

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet	2	2	28 mars 2025	https://drive.google.com/drive/folders/1beB9_XKmc5yuzcF

			19 au 21 novembre 2025	7q61q5p92ztr7Ohnd?usp=drive_link
Comité Technique de Gestion	N/A	1	05/12/2025	https://drive.google.com/file/d/1AldJMxxZy8ttw-4aAl7gRmBnel4qylX5/view?usp=drive_link
Missions de suivi terrain	9	9	24/04-01/05/2025 28-30/05/2025 16-22/06/2025 29/08-05/09/2025 24/09-01/10/2025 03-07/10/2025 22-27/10/2025 12-15/11/2025 02-09/12/2025	https://drive.google.com/drive/folders/1UrlFngfRjHhwv3jINa1Ju5WBAXZUZ0gd?usp=drive_link

8.2 Évaluations

Tableau 15. Évaluations du projet

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
Évaluation indépendante du PIREDD Equateur	11 novembre 2025	En cours		

8.3 Intégration des leçons apprises

Enseignements majeurs, essentiels à la réussite du projet, doivent guider la mise en œuvre :

- **Anticiper rigoureusement le déploiement des activités** : Une planification proactive est indispensable.
- **Garantir un décaissement rapide des fonds** : afin d'éviter toute interruption opérationnelle, notamment pour les activités dépendant du calendrier agricole, il convient de préparer à l'avance l'ensemble de la documentation nécessaire afin de faciliter le décaissement et prévenir tout retard.
- **Nécessité d'amplifier des missions de suivi** pour un meilleur pilotage opérationnel du projet.

- **Sécuriser durablement les mécanismes financiers avec les partenaires de mise en œuvre** : afin de réduire les risques liés aux retards de décaissement et d’assurer la continuité des activités, notamment celles à forte composante d’investissement, il est essentiel de formaliser des arrangements financiers adaptés (avenants, OPIM). À cet effet, un avenant à l’OPIM a été signé et rendu valide jusqu’en 2028, permettant au WWF de disposer des ressources nécessaires en amont pour une mise en œuvre fluide et sans interruption des activités d’investissement.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Une révision programmatique du projet a été opérée à la suite de l’obtention d’un financement additionnel de la Suède. En effet, le document de projet initial (Addendum 1), validé en 2024, structurait les interventions autour de cinq composantes clés : la gouvernance, l’aménagement du territoire, l’agriculture, l’énergie et la foresterie. Toutefois, dans une logique de renforcement de l’inclusivité et de l’impact social du projet, une sixième composante axée sur la démographie a été intégrée. Cette nouvelle composante vise à promouvoir l’entrepreneuriat des femmes et des personnes vulnérables, tout en assurant une meilleure prise en compte du genre dans la mise en œuvre des différentes activités. Par ailleurs, cette révision a permis d’étendre la couverture géographique du projet, qui intervient désormais dans six des sept territoires que compte la province de l’Équateur, élargissant ainsi la portée et l’efficacité des actions sur le terrain.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Le PIREDD encourage la participation des toutes les couches sociales dans les activités. Une approche spécifique est développée pour intégrer les femmes et peuples autochtones pygmées dans tous les processus de mise en œuvre des activités. Il s’agit de fixer un quota pour chaque catégorie sociale pour permettre à chaque groupe de choisir leurs représentants dans les différentes structures/comités à mettre en place ou participer à des formations et activités organisées par le programme. Des activités spécifiques sont initiées en faveur des peuples autochtones pygmées, notamment : le développement de chaîne de valeur de PFNL, l’installation des étangs piscicoles et l’apiculture. Pour les femmes des activités spécifiques telles que la production des chikwangués améliorés, la production des foyers culinaires améliorés sont organisées pour leur permettre d’augmenter les revenus de ménages.

Les activités de mise en œuvre du Plan de Développement de Peuple Autochtone Pygmée de Bokatola sont mises en œuvre par une organisation de femmes pygmées dénommée Solidarité pour la Promotion de Femme Pygmée (SPFA) qui est aussi dirigée par une femme.

Tous les partenaires de mise en œuvre utilisent au moins une femme dans leurs équipes de mise en œuvre des activités.

Suivi des aspects Genre

Tableau 16. Suivi des aspects genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Les femmes sont encouragées à participer dans toutes les activités, cependant cette participation domine dans certaines activités, notamment :	- Un circuit de commercialisation de <i>gnetum africanum</i> opérationnel	Certaines pratiques coutumières constituent des blocages et n’encouragent pas la

	<ul style="list-style-type: none"> - La création d'une association femme autochtone pour développer la chaîne de valeur de <i>gnetum africanum</i> - La production des foyers culinaires améliorés fabriqués par les associations féminines rurales - L'identification des filières des PFNL dans les concessions forestières de communauté locale pour développer des entreprises forestières 	<ul style="list-style-type: none"> - 1607 foyer améliorés produit - Liste des PFNL identifiés 	participation des femmes à certaines rencontres ou activités.
Suivi-évaluation	<p>Les partenaires de mise en œuvre sont sensibilisés sur l'implication des femmes et groupe marginalisé dans toutes les activités. Sur les listes de présence, une colonne est consacrée au sexe pour ventiler les données.</p> <p>Le projet bénéficie du soutien d'un conseiller en égalité des sexes, chargé de renforcer les capacités si nécessaire.</p>	<p>Les bénéficiaires directs pour la période de rapportage sont constitués de 41 % de femmes soit 1435 femmes sur un total de 3499 bénéficiaires contre 59 % d'hommes (2064). Cette amélioration de la participation des femmes se justifie par la mise en œuvre des activités spécifiques aux femmes, notamment la chaîne de valeur de PFNL, l'installation des jardins maraichers ou potagers et l'alphabétisation des couches vulnérables.</p>	

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

Le conflit de leadership entre les membres du réseau de peuple autochtone pygmée (REPALEF) sur la mise en œuvre du PDPAP (Plan de Développement de Peuple Autochtone pygmée) a déstabilisé le fonctionnement des organisations paysannes. La contractualisation d'une ONG basée à Mbandaka a permis de réorganiser les OP et relancer les activités sur terrain.

Les tâches domestiques, la garde des enfants et les considérations culturelles relatives à la répartition des tâches dans les ménages ne favorisent pas l'implication des femmes dans certaines activités qui, selon les habitudes du milieu sont réservées aux hommes. L'exigence de quota pour chaque catégorie sociale (homme, femme, pygmée, jeune) lors d'identification des bénéficiaires permet aux femmes d'être représentée.

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Étude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui indiquer la date : 2020 Non

L'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) rédigé en 2020 a été révisée au premier semestre 2025 pour prendre en compte la nouvelle configuration de la zone de projet ainsi que les nouvelles activités.

Lien: <https://drive.google.com/file/d/1StNC6MNIr2tProvXQMx4X3GnMXcxRDCB/view?usp=sharing>

Cette Étude d'impact Environnemental et social (EIES) associés au PIREDD Equateur rassemble les données socioéconomiques de la zone d'intervention et identifie les impacts potentiels que les activités de programme peuvent occasionner. Au total, 25 risques environnementaux et sociaux sont identifiés et des mesures d'atténuations ont été prises pour réduire ces impacts. Pour sa mise en œuvre, un plan de gestion des risques est élaboré afin de s'assurer que les risques environnementaux et sociaux sont pris en considération tout au long de la mise en œuvre du programme. Pour l'appropriation des activités de programme par les parties prenantes, l'EIES prévoit un Mécanisme de Gestion des Plaintes et Retours (MGPR) pour permettre à ces dernières d'exprimer leurs doléances pour éviter les mécontentements qui peuvent provoquer des conflits. Un programme est conçu pour renforcer les capacités des acteurs afin de leurs permettre d'avoir une bonne connaissance sur l'EIES.

Les révisions ont porté sur l'analyse des risques et la formulation des mesures d'atténuations en lien avec les nouveaux sites et les nouvelles activités introduites dans le document du projet pour la période 2025-2028. Parmi les activités additionnelles, il y a :

- L'installation des étangs piscicoles ;
- La promotion de l'élevage de petit bétail
- le forage des puits ;

Quant à l'extension géographique, elle a constitué à l'ajout des secteurs et territoires suivant le tableau ci-après:

Tableau 17. Sites d'extension du projet

Numéro	Territoire	Secteur
1	Bolomba	Dianga, Mampoko et Lusanganya
2	Basankusu	Basankusu
3	Lukolela	Mpama et Banunu
4	Ingende	Duali et Eungu
5	Bomongo	Djamba

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez

Le projet a développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) qui fait partie intégrante de l'EIES. (Confère le chapitre 9).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PIREDD Equateur, plusieurs actions concrètes ont été déployées pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la gestion durable des ressources naturelles. Il s'agit notamment de la création de zones forestières sous gestion communautaire, favorisant l'implication directe des communautés locales dans la conservation des forêts, de la protection des savanes

afin de limiter la pression exercée sur le bois-énergie, ainsi que de l'installation de plantations agroforestières et surfaces boisées pour la restauration des terres dégradées.

Les recommandations issues de l'EIES révisée sont appliquées de manière rigoureuse à travers l'ensemble des composantes du projet, en complément des mesures de sauvegarde définies dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), afin de prévenir, atténuer ou compenser les impacts potentiels sur les communautés et les écosystèmes.

Aucun retard ni problème majeur n'a été signalé au cours de la période de rapportage.

c. Gestion des plaintes et recours

- 1) *Le mécanisme de plaintes est-il décrit dans un document spécifique ou sur une plateforme en ligne ? Dans l'affirmative, fournir l'hyperlien :*

Mécanisme de gestion des plaintes :

https://drive.google.com/file/d/1hwfHI6V6iCq-RlkbyQKGikL6vXKnz4H/view?usp=drive_in

Brochure en français :

https://drive.google.com/file/d/1Xiz9I-thM_zV0OXjaXa5f-7MSCeuSKcK/view?usp=drive_link

Brochure en lingala :

https://drive.google.com/file/d/1OKqGOGhxLGeBSqB9fhOUEQ6WtbGqyAbo/view?usp=drive_link

- 2) *Veillez fournir le nombre de plaintes enregistrées par le mécanisme de gestion des plaintes, et le nombre de plaintes traitées depuis le début du projet*

Depuis le début du projet, 20 plaintes ont été enregistrées dont 11 ont trouvées des solution et 9 sont en cours de traitement.

- 3) *Veillez fournir un résumé des plaintes déposées pour la période de rapportage*

Pendant la période de rapportage les 9 plaintes ci-dessous ont été enregistrées :

Tableau 18. Suivi des plaintes et recours

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise
1	Bokatola	Les bénéficiaires de paiement pour services environnementaux (PSE) de secteur de BOKATALA réclament les 4 tranches de paiement restant sur le 6 convenues dans les contrats signés avec WWF lors de négociation de CLIP (ils n'ont reçu que 2 tranches). Ils réclament en outre les copies de ces contrats que les animateurs de WWF avaient promis de leurs remettre après la signature du responsable de WWF à Mbandaka.	28 février 2025	Réunion organisée avec WWF qui a promis de renégocier le contrat pour intégrer les nouvelles clauses relatives aux modalités de paiement (par mobile Money). C'est après la signature des contrats renégociés que des copies de nouveau contrat seront remis aux bénéficiaires. Cette réponse de WWF a fait objet d'une lettre envoyé à la communauté le 25 mars 2025
2	Ebungu	Contestation des limites de terroir du village Ebungu par le village BONGILA lors des travaux d'aménagement du territoire	25 février 25	Une mission organisée et des réunions avec les villages en conflit ainsi que les voisins ont permis de concilier les parties en conflit

				qui se sont engagé à travailler ensemble pour le développement de leurs villages.
3	Losenge Lwanga	Une organisation paysanne de village Losenge Lwanga a sollicité l'appui de PIREDD à son projet d'apiculture	8/23/2025	L'apiculture a été retenu dans le protocole d'accord signé avec SPFA pour créer une association regroupant les personnes qui s'intéressent à cette activité. Ils bénéficieront de l'appui pour l'installation des ruches et exploitation des abeilles.
4	Bokatola	Le président de l'Association de commercialisation de Fumbwa réclamait de REPALF la moto de l'association afin de démarrer les activités. Car le fonds de démarrage leur remis (1.200.000 francs congolais/environ 430\$) sont gardés en attendant l'arrivée de la moto pour démarrer les activités	8/23/2025	REPALF a remis la moto à l'association au mois d'octobre 2025
4	Territoire de Bikoro	Les communautés des villages Lyonda, Lyonda-Nsele, Kalamba, Ekombe, Ikalanganya, Mbeke Bokala, et Bosombakongo dans le secteur des Elanga ont recouru au cabinet d'avocat Philippe Bosembe pour dénoncer la violation de la procédure dans le processus d'aménagement du territoire qui serait à la base de conflit de limite entre ces villages et leurs voisins. Par la lettre adressée au ministre de l'Intérieur, ce cabinet d'avocat sollicite son intervention solliciter résoudre ces conflits	10/31/2025	Une mission conjointe se prépare avec le ministre de l'Intérieur et le comité de résolution de conflit pour enquêter afin de résoudre ce conflit
7	Botshike	Réclamation des plantules de palmier et cacao	11/17/2025	Demande remonté à WWF pour disponibiliser les plantules
8	Bokatola	Réclamation des plantules de cacao	13/11/2025	Demande remonté à WWF pour disponibiliser les plantules
9	Moheli	Réclamation des plantules de cacao	4/10/2025	Demande remonté à WWF pour disponibiliser les plantules

4) *Veillez préciser comment les parties prenantes bénéficiaires ont été activement informées de l'existence et du fonctionnement du mécanisme de plaintes et recours*

Des brochures de mécanisme de gestion des plaintes produites en français et traduites en langues locales ont été imprimées et distribuées aux bénéficiaires lors des différentes activités organisées sur terrain. Lors des formations des membres des CLD et CARG, un module de formation sur le MGPR est administré aux participants.

5) *Veillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.*

Au cours des réunions d'harmonisation des approches et de renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre du PIREDD, ces derniers sont sensibilisés sur le mécanisme de gestion des plaintes.

d. Garanties de Cancún

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

Tableau 19. Suivi des mesures/principes de sauvegarde de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	Le projet a mis en œuvre plusieurs actions concrètes de restauration forestière et de mise en défens dans les zones dégradées, en collaboration avec les communautés locales. En 2022, des accords formels ont été conclus pour la reconnaissance de 172 000 hectares de forêts naturelles en tant que Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL), assurant ainsi leur protection à long terme à travers des mécanismes de gestion durable. À ce jour, la superficie totale des forêts naturelles placées sous régime de protection communautaire dans le cadre du projet s'élève à 266 293,3 hectares, contribuant significativement à la conservation des écosystèmes, à la préservation de la biodiversité et à la réduction des émissions dues à la déforestation.	Nécessité pour les membres des communautés locales d'avoir des bénéfices immédiats de ces activités dont les retombées sont plus à long terme Le processus de reconnaissance juridique des CFCL est lent.
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Renforcement des capacités des différents organes au niveau local (Conseil consultatif, CARG, CLD) Le projet a encouragé une plus grande transparence par la mise en place de la plateforme provinciale et par un dialogue multipartite sur la gestion des terres.	Manque de moyens logistique des instances officielles en charge du mandat pour le suivi et le contrôle
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	Les PSE couvrent une partie des pertes des communautés qui se sont engagées à mettre en œuvre des pratiques durables et dont les retombées sont plus à long terme En établissant et en renforçant les capacités sur le mécanisme de gestion de plaintes et recours, le PIREDD encourage la résolution pacifique des conflits.	Les communautés locales et les populations autochtones veulent des contreparties immédiates de la protection des forêts, sans attendre les retombées à moyens et longs termes.
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)	Toutes les activités du projet sont au bénéfice des communautés locales et des peuples autochtones. Dans le PSG des CFCL, il y a une clé de répartition des bénéfices de l'exploitation des ressources forestières de la Concession. Dans le PIREDD, Les Communautés qui participent aux activités de reforestation et mise en défens de savane ainsi que des plantations agro forestières et cultures pérennes, bénéficient de Paiement pour Service Environnementaux (PSE).	Les fonds du projet ne sont pas suffisants pour répondre à toutes les sollicitations des membres de la population locale Le Processus de paiement pour Service Environnementaux doit donner un calendrier aux bénéficiaires afin que ces derniers soient capables de planifier leurs activités et le temps de perception de ces

		fonds ne doit pas être aléatoire.
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones	Le développement des microentreprises de chikwangue amélioré, des PFNL permet aux femmes d'avoir des revenus complémentaires. Le projet a aussi ouvert de nouvelles sources de revenus pour les communautés grâce à la production de foyers améliorés (destinés à la vente dans les zones urbaines) et au soutien à la culture de plantes de rente comme le palmier à huile, le cacao et le café.	Les fonds du projet ne sont pas suffisants pour répondre à toutes les sollicitations des membres de la population locale
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Voir section 9.2 peuples autochtones Toutes les parties prenantes bénéficient des activités du projet. Elles sont d'ailleurs toutes représentées dans le comité de pilotage du projet.	Les communautés sont enthousiastes de participer mais il faut un encadrement de cette participation et cela nécessite des fonds qui sont d'ailleurs limités pour démontrer l'effectivité de cette participation massive
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)	Un cabinet d'audit sur le respect des droits humains dans la zone du projet est en cours de recrutement pour toute la durée du projet. Le PIREDD a mis en place des formations sur les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et sur l'outil de terrain 'Open Tenure' afin de sensibiliser à la gouvernance des régimes fonciers.	Manque de ressources humaines et financières pour poursuivre les activités sur le terrain.
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;	Les actions du projet sont totalement alignées aux objectifs nationaux et répondent à la participation de la RDC aux accords internationaux du domaine forestier	
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	Les membres des communautés locales et les peuples autochtones bénéficiaires du projet sont sensibilisés sur les mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.	Les moyens de suivi ne sont pas suffisants et certaines zones d'intervention sont très difficiles d'accès.
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail	Les normes de condition de travail sont respectées pour les activités relatives à la foresterie, agriculture et bois-énergie. Des outils de protection et des outils adéquats sont fournis aux travailleurs.	

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Gestion des risques

Tableau 20. Gestion des risques

Identification des risques			Traitement du risque		
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
Conflits politiques et armés	N.D	Amoindri	Grâce à un ancrage au niveau de la base, le programme constitue un moteur de cohésion sociale dans ses zones d'intervention à travers les activités qu'il mène de manière ciblée auprès des bénéficiaires individuellement ou en groupe.	Ministères de l'Environnement et de l'agriculture Exécutifs nationaux et provinciaux	En cours
Mésentente potentielle entre Bantou et PAP du fait que le programme privilégie l'émancipation des PAP	PO 4.10	Amoindri	Le programme appliquera les sauvegardes/garanties édictés à cette fin par la FAO en concertation avec partenaires de mise en œuvre et en cas des conflits avérés, il recourra au système de résolution locale des conflits	FAO et partenaires de mise en œuvre Exécutifs nationaux et provinciaux	En cours
Le développement des capacités de gestion des membres des AVEC, AP/OP appuyés s'avère difficile particulièrement pour les femmes et les PAP et des risques internes de conflits liés à la gestion peuvent menacer la pérennité de ces AVEC	N.D	Amoindri	Le projet assure un appui et un suivi constant et régulier des AVEC, AP/OP appuyés et leur fournit les renforcements de capacités nécessaires pour la gestion participative des associations mises en place avec une représentativité à 35% minimum des femmes et PAP.	FAO	En cours
Les produits agricoles soutenus par le projet ne répondent pas aux attentes en termes de revenus générés par les ménages dû à un risque de demande insuffisante du marché ou à des pertes après	N.D	Amoindri	Les spéculations agricoles choisies par le projet (manioc, palmier à huile, cacao, café...) sont celles les plus prisées sur le marché et sont écoulées régulièrement et rapidement sur le marché générant des bénéfices sûrs pour les ménages. Lla FAO a des standards très élevés en matière de qualité des semences et	FAO, WWF	En cours

récolte ou la qualité et quantité des semences			s'assurent de respecter les quantités prévues		
Les plans de gestion de l'utilisation des terres dans le cadre de l'aménagement du territoire restent des exercices théoriques sans engagement suffisant des différentes parties prenantes pour soutenir leur mise en œuvre ou réalisation concrète, en particulier après la fin du projet	N.D	Accru	La mise en œuvre concrète des PSAT suite aux activités de planification plans de l'utilisation des terres et d'occupations du sol demande un soutien technique et financier continu de la part du gouvernement qui n'en dispose pas suffisamment. , ce qui peut s'avérer difficile étant donné le manque actuel de ressources du gouvernement. Toutefois, le projet a renforcé les capacités des parties prenantes de l'administration à l'appropriation de cette planification et le suivi de sa mise en œuvre.	FAO Ministère de l'Aménagement du territoire	En cours
Le mécanisme de plaintes établi par le projet pourrait exacerber certains conflits existants ou latents et n'est pas entièrement accessible à tous les bénéficiaires du projet.	N.D	Amoindri	Le projet assure une sensibilisation régulière et formation sur le mécanisme de gestion des plaintes et recours mis en place. Grâce à ce mécanisme, il a pu gérer un conflit de terroirs entre les villages Ebungu et Bongila dans le secteur des Ekonda, territoire de Bikoro	FAO CLD Autorités coutumières	En cours
Certaines structures de gouvernance (CLD) soutenues par le projet ne sont pas pérennes	N.D	Stable	Les CLD appuyés par le projet bénéficient d'appui à la redynamisation, aux renforcements de capacités et de leurs responsabilités en gestion et suivi des investissements REDD+ du projet	FAO	En cours
Capture des avantages du projet par l'élite	N.D	Amoindri	Le projet assure la transparence dans l'attribution des bénéfices du projet, en insérant des critères tel que disposer d'un champ d'au moins 1 ha. Le projet implique aussi les organisations paysannes, les CLD et les agronomes de chaque secteur dans l'identification des bénéficiaires	FAO WWF et autres partenaires	En cours
Les ressources financières ne sont pas suffisantes pour couvrir toute la Province de l'Equateur	N.D	Accru	Le projet a pu obtenir un financement additionnel lors de la présente phase (financement Suédois) et va poursuivre la recherche de cofinancements éventuels face à la forte demande des communautés	FAO	En cours
Procédures d'achat et d'acquisition de matériels et de	N.D	Stable	WWF est en charge de l'acquisition de matériels et de semences. Des mesures sont déjà mises en place de la part de	FAO WWF	En cours

semences impactant et retardant la mise en œuvre du Programme.			WWF afin de minimiser ces risques de retard.		
Les ressources humaines disponibles ne sont pas techniquement adéquates pour une mise en œuvre effective et efficace du Programme	N.D	Amoindri	La FAO et ses partenaires ont mis à contribution leurs compétences techniques en fournissant les ressources et compétences requises. Des séances de renforcement des capacités ont eu lieu en faveur de certains partenaires notamment dans la rédaction des PSAT et l'appropriation des indicateurs du projet.	FAO	En cours
Le déploiement pour la mise en œuvre du Programme est retardé ou n'est pas effectué dans les délais nécessaires.	N.D	Amoindri	Le processus de recrutement de tous les techniciens et personnels du Programme a été effectif dès réception de la réponse du Fond National REDD+, sans attendre la disponibilité des fonds. Cependant, un nouveau CTP est arrivé au milieu du semestre (avril 2025) après le départ du précédent.	FAO	
Des attaques terroristes susceptibles d'arriver, des arrestations, des cas de violences sexuelles et kidnapping potentiels	N.D	Stable	Le programme applique les règles de sécurité et de préventions des abus et exploitations sexuels des nations unies	FAO	

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Tableau 21. Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations		x
Investigations		x
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		x
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		x
Allégations		x
Investigations		x
Sanctions		x

Tableau 22. Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	01 (Formation FAO concernant la Prévention contre la fraude et autres pratiques de corruption)	10 (Formation FAO concernant la Prévention contre la fraude et autres pratiques de corruption)
Nombre de consultants formés / nombre total	01/10	10/10
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	N/A	N/A
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	Pour la période de rapportage Formation FAO concernant la protection contre l'exploitation et les abus sexuels Formation FAO concernant le harcèlement, harcèlement sexuel et abus d'autorité	Depuis le début du programme Pour la période de rapportage Formation FAO concernant la protection contre l'exploitation et les abus sexuels Formation FAO concernant le harcèlement, harcèlement sexuel et abus d'autorité
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	N/A	
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total	01	10

11. Récapitulatif des livrables

N°	Libellé	Lien
1	COPIL	https://drive.google.com/drive/folders/1beB9_XKmc5yuzcF7q61q5p92ztr7Ohd?usp=drive_link
2	Missions terrain	https://drive.google.com/drive/folders/1UrlFngfRjHhwv3jINa1Ju5WBAXZUZ0gd?usp=drive_link
3	Shapefiles (Dalots, PSAT et CLD)	https://drive.google.com/drive/folders/1oqK4mIMUhFe9CV9ov6s-5D9DHVAH2f2W?usp=drive_link
4	Shapefiles Savanes mises en défens	https://drive.google.com/drive/folders/1fKkV100XKni_Ek_PzVWYasBj5ogokLoV?usp=drive_link
5	Shapefiles champs (cultures vivrières et pérennes)	https://drive.google.com/drive/folders/1nfRNqWav3kgI7sIESYW9Vbi7vdrzVmPv?usp=drive_link
6	Titres des CFCL	https://drive.google.com/drive/folders/1uuLjnkGtDNvIRfNG5sjBhvZ1gwrwRr6N?usp=drive_link
7	PSAT validés	https://drive.google.com/drive/folders/197WWEyxQbR3-JTOBkXfQDiv3tzAAPuT-?usp=drive_link

8	Photos	https://drive.google.com/drive/folders/1UueAJ-18EHR15dYlzK50SdaXAXIEIFGp?usp=drive_link
9	Articles/communication	https://www.un-redd.org/post/participatory-land-use-planning-democratic-republic-congos-equateur-province-lever-reduce
10	MGPR	<p>Brochure en français : https://drive.google.com/file/d/1Xiz9I-thM_zV0OXjaXa5f-7MSCeuSKcK/view?usp=drive_link</p> <p>Brochure en lingala : https://drive.google.com/file/d/10KqGOGhxLGeBSqB9fhOUEQ6WtbGqyAbo/view?usp=drive_link</p>

12. Annexes

1. Tableaux indicateurs

Annexe 1:

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1ZwchK3cs7_s9YVzAY8wCYi7VFrXzSdbk/edit?usp=drive_link&oid=105129814436401579454&rtpof=true&sd=true

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

https://docs.google.com/spreadsheets/d/16r9zq3vgnYzp-gM5X9_B6QBmltLG4RHD/edit?usp=drive_link&oid=105129814436401579454&rtpof=true&sd=true

3. Notion de « bénéficiaires »

Définitions clés

Aussi appelés groupes-cibles, les bénéficiaires d'un projet comprennent les personnes, organisations ou communautés qui tirent un avantage, directement ou indirectement, de la mise en œuvre de ce projet. Ils sont identifiés à travers l'analyse des parties prenantes du projet. Il existe deux types de bénéficiaires : (i) les bénéficiaires directs et (ii) les bénéficiaires indirects.

- i. **Bénéficiaires directs** : ils correspondent aux personnes ou groupe d'individus qui sont directement impliqués dans le projet et en bénéficient à travers leur participation dans ses activités.
- ii. **Bénéficiaires indirects** : Ils bénéficient des résultats du projet, même sans y participer directement. Les bénéficiaires indirects comprennent souvent toutes les personnes (familles, communautés ou populations) qui vivent dans la zone d'influence du projet, qu'il s'agisse d'un pont, d'une structure d'approvisionnement en eau potable ou d'une installation de soins de santé.

Dans la compréhension du FONAREDD, la notion de bénéficiaire mérite d'être défini par volet d'activités au sein d'un même projet (agriculture, aménagement du territoire, construction, gestion des ressources, accès à l'énergie, etc.). Ainsi, il convient de considérer également les définitions ci-après :

- iii. **Bénéficiaires de l'année** : bénéficiaires ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage (ex. : 2025).
- iv. **Bénéficiaires actifs** : bénéficiaires ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de référence.
- v. **Bénéficiaires cumulés** : total des bénéficiaires uniques (sans double comptage) ayant reçu un appui depuis le début du projet jusqu'à la fin de l'année de rapportage. Les bénéficiaires récurrents doivent être comptabilisés une seule fois.

Note

- i. Le nombre des bénéficiaires indirect est souvent beaucoup plus important que celui des bénéficiaires directs. Par exemple, pour un projet d'approvisionnement en intrants, on peut compter peu de bénéficiaires directs (agriculteurs, producteurs ou membres de coopératives locaux directement) mais un grand nombre de bénéficiaires indirects (membres de ménages de ces producteurs, clients ou consommateurs du village ciblé ou d'ailleurs).
- ii. Pour certains projets ou une catégorie d'activités liée à de projets, il a été souvent relevé la difficulté (i) d'estimer précisément le nombre de bénéficiaires indirects et/ou (ii) de distinguer les bénéficiaires indirects de bénéficiaires directs. Par conséquent, il existe parfois un certain degré d'incertitude dans le chef de gestionnaires de projets ; ce qui indique l'importance de cerner clairement la différence entre les bénéficiaires directs et les bénéficiaires indirects.
- iii. Un bénéficiaire actif durant plusieurs années ou recevant des appuis dans plusieurs piliers ne doit être compté qu'une seule fois dans le cumul.

Dimensions à considérer dans la définition de bénéficiaires

Le processus de comptage des bénéficiaires est essentiel pour évaluer l'impact d'un projet ; ce qui justifie toute l'attention accordée à la bonne compréhension. Les discussions antérieures entre le SE-FONAREDD et le Secrétariat CAFI sur cette question ont permis d'établir les démarcations entre les deux catégories de bénéficiaires en se basant sur deux dimensions essentielles, à savoir : (1) Soutien ciblé et (2) Intensité du soutien.

1. Types de soutien

- Soutien ciblé : les individus identifiables qui bénéficient directement des activités du projet.
- Soutien non ciblé : Individus ou personnes profitant directement des retombées du projet, souvent sans identification précise.

2. Intensité du soutien

- Faible: influence indirecte sur une large population (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités).
- Moyenne: engagement sporadique ou régulier dans les activités du projet (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacités de manière régulière).
- Haute; accompagnement direct et prolongé des bénéficiaires (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée).

En considérant ces deux dimensions, on peut retenir ceci :

- **Le nombre de bénéficiaires directs** correspond aux personnes recevant un soutien ciblé de forte ou moyenne intensité ;
- **Le nombre de bénéficiaires indirects** est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne.